



Les emplois modaux de la négation lā dans quelques dialectes arabes

Catherine Taine-Cheikh

► To cite this version:

Catherine Taine-Cheikh. Les emplois modaux de la négation lā dans quelques dialectes arabes. Comptes rendus du Groupe Linguistique d'Etudes Chamito-Sémitiques (G.L.E.C.S.), 2000, 33 (1995-1998), pp.39-86. halshs-00459721

HAL Id: halshs-00459721

<https://shs.hal.science/halshs-00459721>

Submitted on 25 Feb 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Catherine TAINE-CHEIKH
CELLMA-CNRS

Séance du GLECS du 16-04-96

LES EMPLOIS MODAUX DE LA NEGATION $\bar{la}$ DANS QUELQUES DIALECTES ARABES¹

Introduction

Dans les dialectes arabes, il existe une assez grande variété dans l'expression de la négation, mais on peut dire que celle-ci se fait principalement au moyen de deux particules, $mā$ et $\bar{la}$.

La première, qui a un emploi relativement marginal en arabe classique², semble devenue largement prépondérante dans les dialectes modernes. Elle connaît de nombreuses variantes qui sont liées, pour une part, à l'existence d'une différenciation formelle selon la nature du prédicat et pour une autre, à l'attitude de l'énonciateur par rapport à son énoncé. Ces

¹ Le présent article constitue la version écrite de l'intervention présentée au GLECS le mardi 16 avril 1996. Il s'agit d'un travail mené indépendamment de celui de l'équipe de l'Inalco, dont la publication *La négation en berbère et en arabe maghrébin* (sous la direction de Salem Chaker et Dominique Caubet) est postérieure à notre présentation. Dans la mesure, cependant, où cet ouvrage touche de près notre propos, nous avons intégré dans ce texte les données relatives aux emplois de $la(a)$.

La tenue du colloque d'AIDA 2000 à Marrakech nous a permis de compléter notre information et de vérifier nos hypothèses concernant certains parlers. A cette occasion, nous remercions MM. M.H. Bakalla, C. Holes, U. Horesh, O. Jastrow, R. E. de Jong, A. Levin et M. Woidich. Par ailleurs, nous adressons nos plus vifs remerciements à J. Lentin et A. Roth pour leur relecture attentive et leurs observations stimulantes. Les imperfections de ce travail relèvent naturellement de notre seule responsabilité.

² Sa fréquence a été notée dans les manuscrits de l'époque médiévale et y a été considérée comme une des caractéristiques du "moyen-arabe" (ou plus exactement un des traits dialectaux mélangés aux traits dominants de l'arabe littéraire), cf. J. Blau, 1965 : 108. Pour l'emploi de $mā$ en arabe ancien – plus important qu'en arabe classique –, cf. H. Wehr, 1953.

variations, que nous avons étudiées notamment à travers le cas du dialecte ḥassāniyya de Mauritanie (Taine-Cheikh, 1995-6), se retrouvent plus ou moins dans l'ensemble des dialectes, mais d'autres variations, qui correspondent à une alternance entre une forme simple *mā* et une forme complexe, discontinue – généralement *mā ... šī* –, ne sont attestées que dans une partie du domaine arabe, à l'exclusion en particulier des dialectes bédouins qui trouvent dans le ḥassāniyya l'un de leurs représentants.

Bien que les conditions d'apparition de l'élément postverbal *šī* soient d'autant plus difficiles à élucider qu'elles diffèrent partiellement d'un parler à un autre, il nous avait semblé qu'elles étaient en rapport avec la portée de la négation et permettaient de préciser le foyer à associer à celle-ci. Reprenant la terminologie de L. Tesnières (1959 : 225) qui voit dans la négation discontinue deux temps successifs bien distincts – le **décrochage** opéré par le premier élément (discordantiel) et le **raccrochage** opéré par le second élément (forclusif) –, nous proposons d'interpréter la présence de *šī* comme le signe d'une assertion négative compatible avec une référentialité minimale et son absence, comme l'indice contraire d'une déréférentialisation, plus probable dans le cas des indéfinis que des définis (Taine-Cheikh, *idem* : 43-6)³.

³ Cf. en français l'opposition (portée, non par la forme de la négation comme en arabe, mais par celle du déterminant) entre *Je n'ai pas cassé le vase* par rapport *J'ai cassé le vase* – sans déréférentialisation du nominal *vase* – et *Je n'ai pas cassé de vase* par rapport *J'ai cassé un vase* – avec déréférentialisation.

Ce point de vue peut être rapproché de celui soutenu par A. Mettouchi dans la synthèse qu'elle propose pour les parlers maghrébins, berbères mais aussi arabes, en conclusion de l'ouvrage cité précédemment : «De toutes ces données, on peut conclure que l'élément postverbal, ancien nominal indéfini, joue un rôle important dans la mise en place d'une référence indépendante du prédicat. Par ailleurs, lorsqu'il y a choix possible, son caractère "référentialisant" permet d'opposer les énoncés où il apparaît de ceux dont il est absent : les premiers sont plus constatifs, plus consensuels, les seconds plus catégoriques, plus égo-centrés (c'est le locuteur seul, sans son co-locuteur, qui se pose comme étant à la base de la construction des références)» (1996 : 193).

Notre point de vue diverge assez nettement, par contre, de l'analyse adoptée par D. Caubet pour l'arabe marocain (1993, tome II : 68) et reprise dans l'ouvrage collectif cité (1996 : 81) : «L'opération de négation à l'oeuvre dans un énoncé

La particule *lā* qui connaît, à l'inverse de *mā*, un usage très important en arabe classique, reste largement attestée dans les dialectes modernes, mais dans des emplois qui paraissent "marginaux" par rapport à ceux de *mā*.

Les principaux emplois de *lā* sont ceux de⁴ :

– négation isolée de l'énoncé-réponse négatif "non !" (*la* !, avec voyelle longue *lā* !, avec glottale : *la'* !, avec redoublement : *lala* !, *la' la'* !, *lālā* !⁵)

– négation de constituant (*lā-budda* ...! "pas de doute !", *lā-bēs* "bien, ça va", litt. "pas de mal"), en particulier si plusieurs constituants sont niés successivement

– élément entrant dans la composition d'une préposition ou d'une conjonction (ex. *bla* / *b-la* "sans")

– négation du prédicat après la coordination *wə* / *u*

– double négation : "ni ... ni ..." ou construction itérative, la première marque étant soit *mā* soit *lā* (souvent dans le même parler)

– négation de prohibition

– négation dans un souhait ou un serment

– négation dans les propositions dépendantes, après certains verbes.

On ne retrouve pas, bien sûr, tous ces emplois dans chacun des parlers arabes. En ḥassāniyya, par exemple, la particule énonciative de

comme *ma neəst š* je n'ai pas dormi, en arabe marocain, peut se gloser comme suit : "Quelle que soit la façon d'envisager la relation <moi, dormir>, il n'y a pas *šəy*, *šī*, *š*, "chose, trace" d'une valeur permettant la validation de la relation prédicative".

⁴ Nous avons tenté d'harmoniser les transcriptions (en les simplifiant parfois) pour faciliter la lecture.

⁵ Au Liban, par exemple, "non" se dit *la*, *lah*, *lahlah* ou *lāhlāh* (Mgr M. Feghali, 1928 : 218). Voir aussi le parler des Ulād Brāhim de Saïda (W. Marçais, 1908 : 191). Au Caire (W. Fischer & O. Jastrow, *Handbuch*..., p. 233, note 2), on a une forme emphatisée de *la'* : *la''* a. Quand l'interjection est répétée, la négation est donnée comme plus énergique à Gabès (W. Marçais et J. Farès, 1933 : 33), alors que *la-la* apparaît simplement comme une variante de *la* à Djidjelli (Ph. Marçais, 1956 : 591).

négarion couramment employée est *bdē* !⁶, c'est-à-dire une particule étymologiquement liée à la racine ʔBD (dont relève notamment *ābādān*) et l'énoncé-réponse négatif *lā* ! ne s'emploie qu'en arabe médian, dans les discours accueillant des éléments empruntés à l'arabe littéraire. De même doit-on noter que, dans ce dialecte, *lā* comme négation de constituant a un emploi rare en dehors de quelques expressions classiques passées dans le dialecte.

Il en est de même dans les autres dialectes arabes, de sorte qu'on ne peut sans doute pas trouver un usage qui soit commun absolument à tous les parlers. Malgré cela, ou peut-être justement à cause de cela, il est particulièrement intéressant d'étudier ces emplois qui, pour l'essentiel, présentent une large distribution à travers le monde arabe. On est en effet amené à s'interroger sur l'origine de ces similitudes et sur les raisons de ces régularités.

Robert Forest, dans son travail de synthèse consacré à la typologie linguistique des négations, a insisté sur l'opposition qui existe entre "négarion récusative" et "négarion suspensive". Après l'étude comparée d'environ mille quatre cents langues naturelles, il a constaté que ces deux grands types de marquage négatif n'intervenaient pas de manière aléatoire. Aussi propose-t-il (1993 : 36) :

«un universal tendanciel concernant la négation récusative.

On le formulera ainsi : il y a souvent identité de forme entre les éléments suivants, dans une langue donnée : morphème négatif simple incident à tout l'énoncé, énoncé-réponse négatif, marque de prohibition, marque négative de proposition dépendante, négation de constituant et formatif lexical négatif.

[...] D'autre part, pour que cette «loi tendancielle» ait un intérêt, on doit pouvoir montrer que si une langue possède un morphème négatif incident au prédicat ou au verbe [*sic*], elle a assez peu de

⁶ Le syntème *mānaʕlāh* "non, par Dieu!" est employé comme particule d'infirmité dans les cas nécessitant une formulation appuyée. Sur l'origine de cette expression et la possible influence du berbère, cf. Taine-Cheikh, *idem* : 54.

chances d'avoir un énoncé-réponse homophone, elle a des chances de posséder un prohibitif, une négation subordonnée ... de forme distincte.»

L'opposition entre *lā* comme négation récusative, d'une part, et *mā* comme négation suspensive, d'autre part, n'est pas évidente à établir *stricto sensu* – mais la présence caractéristique d'un élément réassertif *š(i)* après *mā*, dans beaucoup de parlers, rend cette opposition assez vraisemblable. Par ailleurs, si l'on suit l'universal tendanciel énoncé par Forest, il apparaît que les emplois de *mā* correspondent plutôt à ceux du morphème suspensif (défini comme "incident au prédicat [...]") alors que ceux de *lā*, beaucoup plus variés, recouvrent la quasi-totalité des emplois associés régulièrement au morphème récusatif (défini comme "simple" et "incident à tout l'énoncé")⁷.

Dans le présent travail, nous laisserons de côté une grande partie de ces emplois (notamment comme énoncé-réponse⁸, comme négation de constituant ou en proposition négative coordonnée) pour nous consacrer aux seuls emplois modaux⁹. Signalés pour les parlers dans lesquels ces usages, à notre connaissance, ont été relevés, ces emplois se ramènent globalement à quatre types bien distincts, plus ou moins largement attestés. Le sens que nous attribuons à "modal" se précisera au cours de l'exposé, mais il se définit

⁷ Il arrive exceptionnellement que les emplois de *lā* soient ceux habituellement dévolus à *mā*, voir note 23.

⁸ L'emploi de *mā* seul comme énoncé-réponse négatif est exceptionnel. M.-Cl. Simeone-Senelle en signale cependant quelques occurrences chez les locuteurs âgés de deux villages de la Tihāmah, au Yémen (1996 : 208).

⁹ Nous ne traiterons pas ici les emplois de la particule *lam*, d'origine classique, qui est très rarement attestée dans les dialectes et dont l'emploi ne semble pas modal. M. Vanhove en signale un exemple dans le dialecte yéménite de Yāfi'e (1996 : 197), avec un inaccompli à valeur d'accompli : *fa lam yxāf minnoh* "and he was not afraid of him". Dans le dicton n° 41 relevé par Jean Lethielleux (*mn kân dīb 'kl mē-l-dīb w mn lam ykun dīb 'akalat-h'l-dyāb* "Celui qui est chacal mange avec les chacals et celui qui n'est pas chacal, est mangé par les chacals [litt. "les chacals le mangent]"), Cl. H. Breteau et A. Roth (éds), 1999 : 322), dont la forme ne reproduit pas fidèlement le parler bédouin des Ouled Naïl d'Algérie (voir la note 11), on trouve après *lam* un inaccompli employé avec la même valeur que les accomplis qui l'entourent.

approximativement par la virtualisation, la non-actualisation¹⁰. Le modal s'oppose donc ici à l'assertif qui en lui-même peut être tout autant positif que négatif.

La négation de prohibition

Ce premier emploi de *lā* est mieux connu et sans doute plus répandu que les suivants, mais il est loin d'être attesté dans tous les dialectes. Comme ce point est régulièrement traité au chapitre des négations, nous pouvons nous faire une idée assez précise des différents marquages utilisés pour l'expression de la prohibition.

Nous ne voyons pas de raison de faire une distinction, dans les dialectes arabes, entre ce que les auteurs appellent ordre négatif, prohibition, défense ou encore négation employée avec l'impératif ou le jussif. Si nous préférons cependant le terme de prohibition, c'est parce qu'il n'y a pas de parallélisme entre les formes verbales de l'impératif positif et ce qui tend à être considéré comme son correspondant négatif. En effet, alors que l'impératif est caractérisé en arabe (comme dans beaucoup d'autres langues) par l'absence de marque préfixale d'indice personnel et par une restriction du choix à la seule 2^e personne (singulier et pluriel¹¹), son pendant négatif ne possède aucune de ces deux caractéristiques, comme on peut le constater à travers les exemples suivants empruntés au dialecte ḥassāniyya.

Impératif (2^e m. sg.) : *ʿaddāl fāk !* "fais cela !", *axbaṭ !* "frappe !" ¹²

(2^e f. sg.) : *ʿaddli fāk !* "fais cela !", *ax^obṭi !* "frappe !"

¹⁰ Cette définition de la modalité est très restrictive – sans doute trop restrictive si l'on considère toutes les valeurs que permet l'énonciation, notamment dans l'expression du rapport entre le locuteur et son énoncé –. Voir par exemple J. Lentin (1991) pour une illustration très parlante de l'opposition assertif / modal à propos des emplois de 1^{ère} et 2^{ème} formes verbales en arabe syrien.

¹¹ Dans d'autres langues, le français par exemple, le choix de la 1^{ère} personne au pluriel est également possible. Il ne nous semble pas, en revanche, qu'on parle d'impératif lorsque la 3^{ème} personne existe.

¹² Sur la dérivation des formes verbales en ḥassāniyya et plus particulièrement sur la formation de l'impératif et de l'inaccompli, cf. Taine-Cheikh, 1988.

- (2° pl.) : *ʕaddlu fāk !* "faites cela !", *axʔbʔu !* "frappez !"
 Prohibitif (2° m. sg.) : *lā teaddāl dāk !* "ne fais pas cela !"
 (2° f. sg.) : *lā taxʔbʔi !* "ne frappe pas !"
 (3° m. sg.) : *lā iʕaddāl dāk !* "qu'il ne fasse pas cela !"
 (3° f. sg.) : *lā taxbaʔ !* "qu'elle ne frappe pas !"
 (2° pl.) : *lā teaddlu dāk !* "ne faites pas cela !"
 (3° pl.) : *lā yaxʔbʔu !* "qu'ils (elles) ne frappent pas !"

D'une manière générale les dialectes utilisent tantôt *lā* tantôt *mā*, avec ou sans marque verbale postposée (*š* ou *ši(i)*), mais dans tous les cas ils ont recours pour la prohibition à la conjugaison préfixale (l'inaccompli)¹³.

1) *la(a)*

Dans les parlers où la prohibition s'exprime avec l'inaccompli précédé de la particule *la(a)* (avec une voyelle qui est longue ou brève selon les cas), le choix de la particule constitue la principale différence entre l'assertion négative et la défense. En *ḥassāniyya*, comme dans tous les dialectes où l'inaccompli sans particule est employé pour l'indicatif, c'est d'ailleurs la seule différence en dehors de l'intonation.

Comparer : *lā teaddāl dāk !* "ne fais pas cela !"

et *mā teaddāl dāk* "tu ne fais pas cela" (en général, d'habitude).

Dans l'Afrique du nord-ouest, l'emploi de *la(a)* est assez fréquemment signalé mais rarement comme le seul usage possible.

– Dans *Le dictionnaire Colin d'arabe dialectal marocain* (Z. Iraqui Sinaceur éd.), *lā* est donné comme la négation régulière de l'ordre négatif dont le cas est illustré par l'exemple *lā-tqūlha-lo !* "ne le lui dis pas !"

¹³ Signalons toutefois l'emploi récusatif de la locution négative *ma fi* avec l'impératif que H. Carbou (1954 : 80) signale comme étant l'une des manières d'exprimer un ordre négatif au Ouaday et à l'est du Tchad : *edkhel ma fi* "n'entre pas !", *akurbah ma fi* "ne l'attrape pas ! ne le saisis pas !". La postposition de la négation est exceptionnelle, mais elle se rencontre dans quelques parlers africains pour la négation de l'indicatif, ainsi dans le parler des Balge au Tchad-Cameroun et en nubi (créole arabe de l'Ouganda et du Kenya), cf. J. Owens, 1985 : 259.

(p. 1762). Il en est ainsi en particulier dans le parler septentrional des tribus montagnardes de Ouargla où *lā*, négation de l'impératif – ex. *lā-det'εaṭṭal* "ne t'attarde pas !" – s'oppose à *mā ... šī*, négation habituelle du verbe – ex. *mā-ḥab-ši* "il n'a pas voulu" – (E. Lévi-Provençal, 1922 : 40). Cet emploi se retrouve également dans le parler méridional de Skūra, cf. *la džiw l-yūm* "no vengais hoy", *gāε šḥāb lə-ḥšiša la tēāšər humš f-rəṃḍān* "en ramadan no te juntes con ningun fumador de hachis" (J. Aguadé et M. Elyaacoubi, 1995 : 148), mais il entre en concurrence avec *ma*.

– En Algérie, les parlers où nous avons relevé un *lā* de prohibition connaissent toujours d'autres usages. A Tlemcen, *lā* reste habituel mais *mā... šī* devient possible (W. Marçais, 1902 : 190). Chez les Ūlād Bṛāhīm de Saïda – autre parler de l'ouest algérien mais cette fois de petits nomades –, *lā* et *mā... šī* sont en concurrence, cf. *lā-tgūl* "ne dis pas", à côté de *mā-tgūl-š* (W. Marçais, 1908 : p. 179). Dans l'est, cet emploi de *lā* semble encore plus menacé si l'on se réfère au parler de Djidjelli où *la-trôḥ* "ne pars pas", *la-tḍarbu* "ne le frappe pas" illustrent un usage qui tend à se perdre (Ph. Marçais, 1956 : 598).

– En Tunisie le *lā* de prohibition est rare. Il n'est guère signalé que dans le Nefzaoua, chez les Marazig, mais l'usage s'y perd aussi : «seuls les vieillards disent encore *la temši* "ne va pas"» (G. Boris, 1958 : 548). Cependant, dans le parler de Takroûna, à côté de la négation habituelle *ma ... šī*, on trouve la particule *la* pour une expression particulière, beaucoup plus énergique, de la défense : *la-tudḥul-f-a-lbēea* "ne t'immisce en rien dans cette affaire", *la-təṃšilu* "jè t'interdis (ou "je te recommande instamment") de ne pas aller le trouver" (W. Marçais et A. Guîga, 1959-61 : 3565).

Dans l'Afrique de l'est et du nord-est, cet emploi de *lā* semble très rare.

– Il est signalé au Soudan par S. Reichmuth, en concurrence avec *mā* (suivi de l'inacc. sans la particule *bi-*) : *mā tkōrik* ou *lā tkōrik* "schrei nicht !" (1983 : 291).

– Il apparaît à il-'Awāmra en Egypte, au nord-est du Caire, cf. *lā taḥāf* "fürchte dich nicht" (M. Woïdich, 1979 : 32, I-5).

Dans la péninsule arabique, en revanche, c'est un emploi largement attesté.

– Il est signalé pour Ṣanʿā, au Yémen du Nord (cf. J.C.E. Watson, 1993) et pour Aden, au Yémen du Sud, ex. *lā tidrus* "don't study" (cf. H.J. Feghali, 1991 : 47).

– Il semble de règle au Koweït, à Qatar et dans les Emirats Arabes Unis (Abu Dhabi, Buraimi, Dubai, ...), ex. *la tbaddil hduumak* "Do not change your clothes !" (H.A. Qafisheh, 1977 : 241 ; cf. également T.M. Johnstone, *Eastern Arabian Dialect Studies*).

– Il semble fréquent dans le Ḥaḍramoût, *lā tiṣḥob el-mannân [...] lā tesâir el-gurbân* ... "Ne te lie pas avec celui qui te rappelle ses bienfaits ; ... ne marche pas avec le galeux..." (cf. Cte de Landberg, 1901 : 7-9)¹⁴.

Au Proche-Orient l'usage du *la(a)* prohibitif semble encore bien vivant.

– Il semble de règle dans l'aire mésopotamienne, aussi bien dans les dialectes de bédouins du type *gilit* que dans les dialectes de sédentaires du type *qəltu*. Cf., pour les premiers *la-trūḥ* "Don't go", *la-yhimmak*. 'āni eindak "Don't let it bother you. I'm with you" où la voyelle de *lā* est abrégée (D.R. Woodhead et W. Beene, 1967 : 415) et pour les seconds, *lā yḏall ḥāṭagki ʿalayyi* "Bitte trage mir nichts nach !" relevé à Mossul (O. Jastrow, 1979 : 58)¹⁵. On notera cependant que *lā / la* tend à être remplacé par *mā / ma* dans l'arabe chrétien de Bagdad (F. Abu-Haidar, 1991 : 129).

– En Syrie et au Liban, il est signalé régulièrement, toujours avec l'inaccompli sans *b-*. La particule est réalisée avec une voyelle brève ou avec une voyelle longue mais jamais avec coup de glotte (ce qui la distingue de l'énoncé-réponse, souvent réalisée *la'* "non"). Ainsi, pour le syrien, *la tensa* "n'oublie pas !" selon H. Grotzfeld (1965) et *lā tāt'axxar* "don't be late" selon

¹⁴ On trouve un ex. avec *mā* p. 56-7 *ṣuḥbet el-yīd mā tindam*... "l'amitié de l'homme excellent, ne la regrette pas", mais la note 7 p. 59 précise que *lā* serait ici préférable.

¹⁵ Un exemple de *lā* prohibitif se trouve également dans le texte en dialecte de Sīrt enregistré à Fāsken (dans le *Handbuch*... édité par W. Fischer et O. Jastrow, 1980 : 170, lgn. 18).

M.W. Cowell (1964 : 349) ; à Damas, *lā trūh* "ne t'en va pas", *lā yištəri məšmoš* "qu'il n'achète pas d'abricots" selon J. Cantineau et Y. Helbaoui (1953 : 47) ; à Soukhne (Syrie) *lā tileab* ! "Spiel nicht !" selon P. Behnstedt (1994 : 164) ; à Tripoli (Liban), *la trūh* "ne t'en va pas" selon H. El-Hajjé (1954 : 170) et dans les parlers du Ḥōrân, *la tefṭaḥ(š)* "n'ouvre pas" selon J. Cantineau (1946 : 389). Cependant *la(a)* n'est pas la seule négation utilisée, soit que *lā* tende à être suivi de *-š* – ainsi dans les parlers du Ḥōrân (Syrie méridionale) et assez largement au Liban, selon Mgr M. Feghali (1928 : 214) –, soit que *la(a)* tende à être remplacé par *ma(a)*.

– Dans les parlers jordaniens et palestiniens, l'usage de la négation prohibitive *la / lā* est plusieurs fois relevé, notamment chez les bédouins du Négev (H. Blanc, 1970 : 143), chez les semi-nomades jordaniens de la région d'al-Balqā' (H. Palva, 1976 : 41) et chez les bédouins du nord d'Israël, ex. *la(a) trūh* "don't go !", *la tigae hal-eaḡiyya min aṭ-ṭābiḡ* "don't let the girl fall off the (first) floor !" (J. Rosenhouse, 1984 : 125). Chez les sédentaires, cependant, l'usage de la forme *la(a)* semble subir une forte concurrence de la part des formes en *š(i)* – surtout *la(a)... š(i)* et *ma(a)... š(i)*, mais aussi *š(i)* seul.

– Dans le parler chypriote de Kormakiti, *la* suivi de l'inacc. "nu" et portant, comme *ma*, l'accent de phrase, est usité pour l'expression des ordres négatifs, ex. *la-truḡu* "don't go (pl.) !" (A. Borg, 1985 : 149). On remarquera qu'il ne fournit qu'un impératif négatif alors qu'on a, dans ce parler, deux impératifs positifs (A. Roth, 1979a : 115).

2) *ya(a)*

En tant que particule de négation, *ya(a)* est très spécialisée. On peut même dire qu'elle est plus spécialisée que *la(a)* puisqu'elle n'est guère utilisée que dans l'expression du prohibitif. C'est la raison essentielle qui fait que nous la traitons ici, immédiatement après *la(a)*, même si nous ne pouvons affirmer que *ya(a)* soit étymologiquement liée à *la(a)*¹⁶.

¹⁶ La tendance à l'affaiblissement de *l* en *y* existe chez les enfants dyslexiques et dans certains parlers – c'est par exemple le cas du berbère zénaga qui fait passer tous les *l* non géminés à *y* (cf. Taine-Cheikh, 1999a : 317) –, mais elle n'a pas été relevée

Géographiquement parlant, la sphère d'emploi de *ya(a)* est également fort restreinte, car on ne trouve cette négation que dans une partie de la zone tchado-soudanaise.

A Abbéché, l'emploi de *yā* est loin d'être systématique, mais A. Roth en a relevé un exemple : *iyalko ya yigūlu* "vos enfants il ne faut pas qu'ils disent" (1979b : 214). Elle le rapproche de ceux précédemment signalés au Tchad, dans des travaux portant tantôt sur des parlers de l'est tantôt sur des parlers de l'ouest : «LET[HEM] CAR[BOU] WOR[BE] et F[AURE] signalent que *yā* peut exprimer, en alternance avec les autres particules de négation, l'impératif négatif : *yā tābī* "ne refuse pas !" (F. 56.12) ; *yā taktib* "n'écris pas !" (F. Gram. p. 9) ; *kam-mašēti fi bētak iyālak ya yigūlu ...*" quand tu seras arrivé à la maison, que tes enfants ne disent (surtout) pas ...» (1979b : 218-9). Il n'est pas impossible cependant que l'emploi de *ya(a)* soit plus systématique dans l'ouest que dans l'est car *ya(a)* semble de règle surtout dans la région du lac Tchad. Ainsi dans le parler tchadien des Ulād Eli étudié par J. Cl. Zeltner et H. Tourneux (1986 : 36, *ya tubuk !* "Ne pleure pas ! (m.)"), dans l'arabe Shuwa du Nigéria étudié par A.S. Kaye (1986 : 88, *ya(a) tābī* "Don't refuse", etc.) et dans les parlers du nord-est du Nigéria¹⁷ selon J. Owens (1993 : 172, *gade yā t-až le raffā-na* "Don't come to our neighborhood again").

On notera enfin que, comme *la(a)*, *ya(a)* est employé avec l'inaccompli sans particule, c'est-à-dire dans le cas présent, sans *b*, en particulier à la 3^e pers. sg. : *yā ižīb leyy-i aš-šuqul dāka* "He shouldn't bring me that thing".

dans les dialectes qui emploient ce morphème. Signalons toutefois l'alternance *lakan/yakan* "mais" relevée par M. Woidich en Haute-Egypte (zone VII, en face de Luxor), plusieurs exemples de passage de *l* à *y* dans l'arabe parlé à Damas, ex. *'əlt ya-hāli* pour *'əlt la-hāli* "je me suis dit" ou *yāfta* pour *lāfta* "panneau, enseigne" (J. Lentin, 1982 : 242-3) et, en akkadien, l'alternance *la* : (+ présent) / *ay* ~ *-e-* (+ «prétérit») pour l'expression de la défense (D. Cohen, "Le sémitique", 1988 : 47).

¹⁷ Par rapport aux parlers plus orientaux qui n'emploient que la négation *ma(a)*, les parlers du nord-est paraissent situés à l'ouest, d'où l'opposition *yaa* (ouest) : *maa* (est) posée par Owens.

3) *ma(a)*

Parmi les parlers qui ont perdu (partiellement ou totalement) l'usage de la négation *la(a)* pour l'expression du prohibitif, rares sont ceux qui emploient la négation *ma(a)* sans le 2^e élément *š(i)*. Les parlers qui relèvent de notre 3^e groupe sont donc en nombre limité.

On a tout d'abord les dialectes de la zone tchado-soudanaise, soit parce qu'ils n'utilisent pas uniquement la négation *la(a)*, tel le dialecte du Soudan étudié par Reichmuth (voir plus haut), soit parce qu'ils n'utilisent pas uniquement la négation *ya(a)*, ainsi celui d'Abbéché où *mā* est plus fréquent que *yā* – ex. *mā tašarbu min al almi da* "ne buvez pas de cette eau" (A. Roth, 1979b : 215), soit encore parce qu'ils ne connaissent que *ma(a)* comme la variété d'arabe tchadien étudiée par A.S. Kaye – *mā taktib* "don't write" (1976 : 101) – ou la variété orientale d'arabe nigérian (Owens, 1993 : 172).

On a ensuite quelques parlers moyen-orientaux, notamment parmi les dialectes bédouins du littoral du Sinaï : à la différence de ceux du nord-ouest, les parlers du nord-est (ceux de Rwēlat, Sawārkaj, Biliy, εAwāydhah, Masāēid – et, de manière moins systématique, ceux d'εAgāyilah et Samāēnah) emploient en effet la négation *mā* suivie de l'inaccompli "nu"¹⁸.

Dans les autres parlers, *ma(a)* n'a pas complètement effacé la pratique ou le souvenir de l'usage plus ancien de *la(a)* mais on peut voir le sens de l'évolution à travers l'exemple où *ma(a)* ne l'a pas encore emporté chez les vieux (cf. Boris, 1958 : 548). Il semble qu'il en soit de même ailleurs, notamment dans l'arabe chrétien de Baghdad quand *mā* remplace *la(a)* (Abu-Haidar, 1991 : 129), dans les parlers libano-syriens où *ma(a)* a supplanté ou tend à remplacer *la(a)*, cf. *mā tāt'axxar*, variante de *lā tāt'axxar*, "don't be late" en Grande Syrie (Cowell, 1964 : 349) et dans le parler marocain de Skūra, où l'emploi de *ma* est aussi fréquent, apparemment, que celui de *la*, cf. *ma tməssūha* "no la toquéis", *ma tākul* "no comas" (Aguadé et Elyaacoubi, 1995 : 148).

¹⁸ Informations dues à R. de Jong (communication personnelle). Plus généralement, sur les parlers du Sinaï, cf. le livre (à paraître) de cet auteur.

On remarquera que, dans le parler tunisien du Nefzaoua, le prohibitif ne se distingue plus de l'assertion niée que par l'intonation, à la différence d'autres parlers où l'absence de particule préverbale est l'indice d'un sens prohibitif, cf. le rôle de *b* à Damas dans la distinction entre *mā btāt'axxar* "tu ne t'attarde(ra)s pas" et *mā tāt'axxar* "ne t'attarde pas".

4) *ma(a)... š(i)*

Les exemples de *ma(a)... š(i)* que nous avons relevés appartiennent le plus souvent à des parlers d'Afrique.

Au Maghreb, nombreux sont les dialectes où la distinction entre l'assertion et la prohibition semble avoir disparu, la négation discontinue de l'indicatif s'étendant au domaine de l'impératif.

– Au Maroc, cette situation est notamment attestée dans les parlers de Juifs, avec un 2^e élément réalisé *s*, cf. d'une part *ma t'ôl-s hagdāk !* "ne parle pas ainsi !" à Fès (L. Brunot et E. Malka, 1939 : 121, lgn 1) et d'autre part *ma-t-atl-s* "do not eat !" dans le Tafilalet (J. Heath et M. Bar-Asher, 1982 : 73). Dans le *Dictionnaire Colin [...]*, le cas se présente au moins dans un exemple, même si *lā* est donné comme la règle : *mā-thāfinī-ši !* "ne m'en veuille pas !" (p. 350) – exemple où le sens prohibitif découle indirectement de l'absence du préverbe *ka* après la négation *mā*. Quant à R. S. Harrell, s'il n'exclut pas l'emploi de *la* suivi de la particule *-š*, il pose que *ma ... š* est le cas le plus courant : *ma-tqul-hom-š* "don't (sg.) tell them !" (1962 : 152).

– En Algérie et en Tunisie, *ma(a)... š(i)* semble très fréquent et est d'ailleurs donné comme l'emploi normal dans le *Dictionnaire [...]* de M. Beaussier, cf. *mā tmši š* "ne va pas" (1958 : 917) et dans le glossaire de Takroûna (W. Marçais et A. Guîga, 1958-61 : 3755). Outre les cas déjà évoqués de Tlemcen, de Djidjelli et des Ūlād Brāhīm de Saïda, signalons le cas du Mzâb où *mā... š* semble toujours utilisé pour exprimer le prohibitif, cf. *ħalli earžûn ma-ddakkr-û-š* "laisse un régime (de dattes) et ne le féconde pas" (J. Grand'Henry, 1976 : 86) et celui de Mazouna dans l'ouest algérien où *mā... š* est sinon la seule, du moins la principale négation de la défense, cf. *mā d-dir š l-qbāħa* "ne fais pas de bêtises !" (B. Elhalimi, 1996 : 137).

Dans l'Afrique de l'est et du nord-est, *ma(a) ... š(i)* est absent de la zone tchado-soudanaise, mais domine vraisemblablement en Libye et en Egypte.

– Pour Tripoli, A. Cesaro précise que *mā-tekteb-š* signifie aussi bien "tu n'écris pas" que "n'écris pas !", seule l'intonation faisant la différence (1939 : 187).

– En Egypte, on trouve un *ma ... š* de défense à Dakhla – BO (al Mūšiyya), cf. *ma-tis-’ēnš eanihōm* "frag nicht nach ihnen" (*Handbuch...*, 1980, p. 64, lgn 11) ainsi que dans le parler du Caire, cf. *ma tegeš^o-ktābak* "n'apporte pas ton livre", *ma tektebūš be-boēād* "n'annoncez pas une absence" (N. Tomiche, 1964 : 110 et 213). C'est également la situation qui prévaut dans le second ensemble des parlers étudiés par R. de Jong, celui du nord-ouest du littoral du Sinaï (parlers biyyāḍiyyah et Axārsah, mais aussi parler de la ville d'al-εArīš).

Enfin, au Moyen-Orient, l'emploi de *ma ... š* pour la prohibition semble fréquent dans certains parlers de sédentaires libanais et palestiniens. Ainsi dans la ville de Baskinta, à 50 km au nord-est de Beyrouth : *ma takliiṣ min hal-banaduraat miššun imlaaḥ* "Do not eat any of these tomatoes, they are not good" (F. Abu-Haidar, 1979 : 113).

Dans les parlers égyptiens et moyen-orientaux (à la différence du parler libyen), l'inaccompli est précédé d'une particule (*b-* le plus souvent) lorsqu'il sert à exprimer l'assertion : l'emploi de *ma ... š* en l'absence du préverbe est donc caractéristique de la prohibition.

5) *la(a) ... š(i)*

La présence de *š(i)* semble plus rare après *la(a)* qu'après *ma(a)*. Cependant, parmi les nombreux parlers qui ont développé une négation discontinue pour l'assertion avec *ma(a)*, quelques-uns l'ont fait également, avec plus ou moins de régularité, pour la prohibition avec *la(a)*.

En Afrique du Nord, ce système n'est fréquent qu'au Maghreb occidental. D'après les exemples trouvés dans le *Dictionnaire Colin*, il semble que les règles régissant l'apparition du 2^e élément après *la(a)* et après *ma(a)* soient comparables. Absent avec un complément défini – *lā-tqūlha-lo* !

"ne le lui dis pas !" (p. 1762) –, il est présent, sous une forme plus ou moins développée, avec les verbes intransitifs, les compléments indéfinis et les complétives, cf. *lā-thāf šī !* "n'aie pas peur !" ; *lā ihsābək šay āna hāif mēnnək !* "ne va pas t'imaginer que tu me fais peur !" (p. 350).

Peu de parlers marocains paraissent ignorer l'usage de ce second élément *š(i)*. Nous l'avons relevé notamment dans le parler des Zaër, l'un des rares parlers marocains, avec celui de Skūra, à présenter un certain nombre de caractéristiques "bédouines" : *lā-tgūlš ma naēfš lillah* "n'affirme pas que tu ne feras pas l'aumône pour l'amour de Dieu" (V. Loubignac, 1952 : 7, Ign 18 et 246).

Il apparaît également dans d'autres parlers, mais de manière d'autant moins surprenante que *la* y est concurrencé très directement par *ma* pour rendre l'impératif négatif. Cf. *lā ... šī* du Sous (cf. *lā tḡerb-u šī* "ne le frappe pas" – E. Destaing, 1937 : 298), *la...s* du Tafilalet juif (J. Heath et M. Bar-Asher, 1982 : 73) et *la ... (š)*, avec un *š* facultatif, de Casablanca, cf. *la tḡdər- (š) mēa-h* "ne parle pas avec lui", *la tḡū li-h (š) aš dərṭi* "ne lui dis pas ce que tu as fais" (A. Adila, 1996 : 102). Pour Harrell, *la ... š* et *ma... š* sont tous deux possibles mais ne sont pas synonymes : «The substitution of *la-* for *ma-* in the negative imperative has a more general advisory or morally admonishing implication. For example : *ma-temšī-š !* "don't (sg) go !" *la-temšī-š !* "you (sg) shouldn't go, I advise you not to go"» (1962 : 153).

Dans l'ouest algérien, à Mazouna, *lā ... š*, qui tend également à être remplacé par *mā... š* comme négation de la défense¹⁹, est attesté, cf. *lā t-gūl-š b ōlli bāba nsā-ni* "ne dis pas que mon père m'a oublié (négligé)". B. Elhalimi (1996 : 137-8) donne une intéressante précision sur la différence d'emploi entre *lā* et *lā ... š* pour ce parler : «*lā* sans le deuxième élément de la négation connaît une spécialisation d'emploi, il est utilisé essentiellement dans un

¹⁹ Suivant partiellement Harrell, Elhalimi explique la différence de valeur entre *mā d-dir š l-qbāḥa* "ne fais pas de bêtises !" et *lā d-dir š l-qbāḥa* "ne sois pas trop méchant !" par le fait que *lā ... š* aurait une valeur plus morale et *mā... š*, une valeur plus catégorique (1996 : 137-8). On peut se demander cependant si, dans le second cas, il s'agit vraiment d'une valeur plus "catégorique".

registre plus littéraire et plus recherché, alors que *lā... š* n'est utilisé que dans le langage quotidien et familier de nos locuteurs.»

On a signalé aussi, en dehors du Maghreb occidental, quelques parlers où le 2^e élément apparaît après *la(a)*, mais c'est presque toujours sporadiquement. Ainsi au Liban où la présence de *-š* ne semble pas pertinente : *la baqa telfoʒ kelme wāhde qeddāme* "ne prononce plus une seule parole devant moi", mais *la thāfūs* "ne craignez pas", *la igīš* "qu'il ne vienne pas", *la iḥasʿbūnaš ḥāifin menon* "il ne faut pas qu'ils croient que nous avons peur d'eux" (Feghali, 1928 : 214). Il en est de même dans la Tihāmah yéménite, où *lā...-š(i)* y semble aussi fréquent que *laa* tout seul pour les phrases prohibitives (Simeone-Senelle, 1996 : 215)²⁰.

La présence de *š(i)* après *lā* est également facultative à Takroūna et dans le Ḥōrān, à ceci près que la présence de *ši* apporterait une certaine nuance de sens : dans le cas de la Tunisie, elle atténuerait la négation (Marçais et Guīga, 1959-61 : 3565) et dans celui de la Syrie, à l'inverse, elle la renforcerait (J. Cantineau, 1946 : 389)²¹.

Cependant, on trouve également des parlers moyen-orientaux où la présence de *š(i)* est beaucoup plus systématique, la variation ne se faisant pas (ou pas uniquement) entre *la* et *la ... š*, mais aussi ou seulement entre *ma ... š* et *la ... š*. Ainsi à Baskinta, a-t-on *ma -š* ou *la -š* (ou d'autres particules comme 'a ba'āš, ḥāž, 'isha et 'ūea), cf. *la teallimš ḥallik mitmassik ib rāyak* "Do not give up, keep holding to your opinion" (Abu-Haidar, 1979 : 113).

6) *š(i)* seul

Il arrive parfois que la négation *ma(a) ... š(i)*, utilisée dans toutes les phrases verbales (qu'elles soient déclaratives ou prohibitives), se réduise au

²⁰ Dans un village de la Tihāmah, *lā...-š(i)* se rencontrerait même en phrases déclaratives (*idem*).

²¹ Ces différences étant directement liées à celles qu'on observe avec *ma(a) ... š(i)*, – cf. au Liban l'emploi du suffixe *š* pour renforcer la négation dans les phrases négatives aussi bien prohibitives qu'énonciatives» (Cantineau, 1946 : 389-90) –, nous ne prétendons pas résoudre la question ici. Notons seulement qu'elles confirment le caractère non général des explications proposées pour le Maghreb (cf. Taine-Cheikh, 1995-6 : 57-8).

seul élément clitique postposé au verbe. Le cas a été signalé notamment pour le parler yéménite de Ḥsīi Sālem, où *-šī* est alors utilisé comme négation renforcée (Simeone-Senelle, 1996 : 213-4). Le parler de ce village de la Tihāmah se comporte sur ce point comme les dialectes omanis (Reinhardt, (1894) 1974 : 282, cité par Simeone-Senelle).

On peut considérer comme plus significatif, cependant, le cas de Malte où c'est la négation prohibitive *la ... š*, et elle seule, qui semble s'être réduite au 2^e élément. En effet, alors que l'usage de *la ... š* tend à disparaître – il n'est plus attesté que dans le registre poétique –, le suffixe *-š* est la marque régulière de la négation prohibitive : *tinsīd - š li yīd twelidit ḥad-dingli* "n'oublie pas que je suis né à Had-Dingli !" (M. Vanhove, 1994 : 163).

Chez les citoyens palestiniens, la négation prohibitive en *-š(i)* n'est pas systématique, mais elle semble au moins aussi courante que *la(a)* ou *la(a) ... š(i)*, voire même *ma(a) ... š(i)*²². Cette importante variation, qui ne semble pas s'expliquer par des différences d'emplois, est éclairante sur les évolutions en cours.

En résumé

Dans beaucoup de dialectes arabes, notre documentation fait état de l'existence d'une négation particulière aux phrases prohibitives : c'est soit *la(a)* ou *ya(a)* par opposition à *ma(a)* – suivi ou non de *š(i)* –, soit *la(a) ... š(i)* par opposition à *ma(a) ... š(i)*. Cependant, si *lā* n'apparaît pratiquement jamais comme négation du verbe dans les phrases assertives²³ – rappelons que les *la(a)* répétés ou en corrélation ne sont pas pris en compte ici –, on observe que, dans un certain nombre de parlers, la particule *la(a)* spécifiquement

²² Ainsi en est-il à Jérusalem et à Jaffa, selon les informations recueillies auprès de Aryeh Léwin et Uri Horesh.

²³ *Lā* est donné cependant à Gabès (Marçais et Farès, 1933 : 33) et à Takroûna (Marçais et Guîga, 1958-61 : 3564) comme négation particulièrement énergique, que le verbe soit à l'accompli ou à l'inaccompli, cf. à Gabès *lā-šār* "ça n'est absolument pas arrivé", *lā-iṣīr* "ça ne sera absolument pas". De même trouve-t-on *lā* dans des phrases déclaratives chez certains locuteurs de Mawshij (Tihāmah) pour apporter une nuance d'insistance, en association avec la négation emphatisante *wellāšī* (Simeone-Senelle, 1996 : 214).

prohibitive tend, sinon à disparaître complètement au profit de *ma(a)*, du moins à alterner librement avec cette dernière.

L'apparition d'un second élément après le *la(a)* de prohibition – second élément qui, dans le cas limite illustré par Malte, devient la marque même de la négation prohibitive – efface l'opposition entre *ma(a)* négation suspensive, au fonctionnement associé avec un second élément *š(i)* de réassertion, et *la(a)* négation récusative. Dans le cas de *la(a) ... š(i)* on a visiblement un fonctionnement calqué sur la négation de l'indicatif sans que *š(i)* ait conservé la valeur de réassertion qu'on peut lui attribuer à l'origine.

Si l'on considère l'ensemble des parlers où *la(a)* (ou *ya(a)*) n'est pas la (seule) marque de la négation prohibitive, on perçoit que l'évolution semble suivre trois directions : soit *la(a)* (ou *ya(a)*) tend à être remplacé par *ma(a)*, soit *la(a)* tend à être remplacé par *la(a) ... š(i)*, soit *la(a)* tend à être remplacé par *ma(a) ... š(i)*. Les deux dernières voies sont cependant difficilement séparables car, si *ma(a) ... š(i)* est largement attesté sans *la(a) ... š(i)*, *la(a) ... š(i)* se rencontre très rarement sans *ma(a) ... š(i)*.

Le premier cas est surtout attesté au Moyen-Orient, dans la zone tchado-soudanaise et dans quelques parlers maghrébins de type bédouin (à Skūra et chez les Marazig). Le troisième cas est très fréquent au Maghreb, en Libye et en Egypte. Quant au second cas, on le trouve plus particulièrement au Maghreb occidental.

Enfin, il y a un certain nombre de parlers où *la(a)* semble toujours usité pour le prohibitif. Ils semblent fréquents au Moyen-Orient et dans la péninsule arabique, mais rarissimes en Afrique où le dialecte ḥassāniyya pourrait faire figure d'exception.

Les alternances dans un même parler relèvent souvent de la dynamique linguistique, ce dont rendent compte particulièrement bien les différences d'emploi liées, soit à l'âge des locuteurs, soit aux usages littéraires du dialecte. Mais il arrive parfois que ces alternances soient accompagnées d'un changement sémantique. On notera que les indications donnés par les auteurs sur le sens du remplacement de *la(a)* par *ma(a)* sont dans l'ensemble compatibles avec leur interprétation comme négation récusative d'une part

(cf. *la(a)* plus énergique ou plus générale, plus morale), négation suspensive d'autre part (cf. *ma(a)* moins énergique, plus particulière, plus référentielle – tendance encore accentuée en présence de *š(i)*).

La négation dans le serment

Les serments se reconnaissent à la présence de formules sacramentelles – la plus fréquente étant celle qui signifie "par Dieu" – ou à la présence d'un verbe signifiant explicitement "jurer, faire le serment (que)". Cependant, dans un certain nombre de dialectes arabes, les serments se caractérisent aussi par la forme de la négation et par le choix de la forme aspectuelle.

Lorsqu'il y a échange de marques aspectuelles – phénomène connu dans les langues sous le nom de "flip-flop" –, ce fait peut être l'indice d'une sorte de "décrochage" par rapport à la fonction du marquage aspectuo-modal en énoncé positif, comme le souligne Forest (1993 : 71) à propos de la langue trique de Copala, au Mexique, qui distingue deux morphèmes spécifiques selon le mode (*ne* : pour le factuel, *ze* : pour le non-factuel et le potentiel) :

«En énoncé négatif, l'emploi "décalé" des aspects-modes verbaux n'est pas une simple redondance du morphème spécifique ; il s'associe systématiquement à celui-ci, qui, dans ses deux options, exprime le type d'inexistence du procès qu'assume l'énonciateur ; cependant que le verbe lui-même exprime le procès, non dans sa réalisation (effective ou virtuelle) comme au positif, mais seulement dans son "envisagement" (comme accomplissement ou comme non-factuel)» (p. 72).

En arabe littéraire, l'emploi "décalé" est caractéristique du marquage négatif dans les formules de serment, mais aussi des formules de souhait en général (qu'il soit positif ou négatif). Le point de vue de Forest a cependant retenu notre attention, car son analyse nous semble s'appliquer aux emplois spécifiques de la conjugaison suffixale qui nous intéressent ici. De plus, on

verra que, dans les dialectes, l'emploi particulier de l'accompli s'est beaucoup mieux conservé pour le serment négatif que pour le souhait.

1) *la(a)* + conjugaison suffixale

En arabe littéraire, la particule négative *lā* confère à la conjugaison suffixale un sens inhabituel de futur : «C'est surtout dans les formules de serment qu'on emploie ainsi, avec la particule négative [*lā*], le verbe au prétérit, dans le sens du futur» (A. Silvestre de Sacy, 1810 : 167). C'est la même construction qu'on relève dans de nombreux parlers maghrébins.

– Au Maroc, l'expression du serment négatif au moyen de la conjugaison suffixale (accompli) précédée de *lā* semble fréquente et les exemples ne manquent pas. Cf. dans le *Dictionnaire Colin* [...] : *wo-llāh ! lā-zgəltək* "par Dieu, je ne te raterai pas" (p. 727) ; *wo-llāh, f-zaqqek lā-tāh* "par Dieu, tu n'en mangeras jamais" (p. 722, sous *zaqq* "ventre") ; *hləf lā mša ġēr ila qətlə* "il a juré qu'il ne partirait pas avant de l'avoir tué" et (après un serment) *wo-llāh!, lā-ħrəžt ġēr ila...* "par Dieu ! je ne sortirai que si ..." (p. 1762). Cet emploi est confirmé pour Skūra par Aguadé et Elyaacoubi, cf. *w llāh la šrīt mənnu wālu* "por dios, no le compraré nada", *hləft lih əmmərnī la ttkəlləmt mēāh* "le he jurado que nonca hablaré com él" (1995 : 148). Il est attesté aussi à Casablanca, mais moins systématiquement, cf. *wəllāh la kliti-h* "je te jure que tu ne mangeras pas" où la présence possible de *daba / ġədda* prouve que la conjugaison suffixale a bien ici un sens de futur (Adila, 1996 : 102)²⁴.

– En Algérie, cet emploi semble plus rare. Il a cependant été relevé au moins deux fois. D'une part, à l'ouest, chez les Ūlād Bṛāhīm de Saïda du département d'Oran, cf. *uəllāh lā-žēit* "par Dieu je ne viendrai jamais" ; *belħarām lā-tləbt* "par le divorce de ma femme je ne demanderai pas" (W. Marçais, 1908 : 179). D'autre part, à l'est, à Djidjelli, cf. *w-əllāh had-ed-dār la-dort fiha ... ħette nħollik wēħdu* "par Dieu, dans cette maison, je n'y mets

²⁴ W. Marçais (1908 : 179, note 2) signale également cet emploi à Houwāra dans le sud-marocain (d'après A. Socin et H. Stumme, 1894 : 62, l. 6 *wulla la-tfraqt əmākum* "par Dieu, je ne me séparerai pas de vous") et à Tanger (*wəllāh əmmr bābāk lā-šāfa beaino* "par Dieu ! ton père ne la verra jamais de ses yeux").

plus les pieds ... que je le (= mon mari) laisse tout seul" ; *yā-h̄hi la-roḥt meāh* "que non, je ne partirai pas avec lui" ; *u-rāṣek la-žəbthū-lek* "par ta tête, je ne l'apporterai pas" ; *yā-l-yūm la-nsīt l-uṣāya dyālek* "à partir d'aujourd'hui je n'oublierai pas tes recommandations" (Ph. Marçais, 1956 : 598-9).

– En Tunisie, l'emploi du parfait, après un serment ou une expression équivalant à un serment, paraît encore assez vivant, en particulier dans les parlers méridionaux. Il semble régulier chez les Marazig, cf. *wallā ... la-gau* "da wəld mra ! "par Dieu ... nul fils de femme ne le conduira par la bride" (Boris, 1958 : 548) ainsi qu'à Gabès, cf. *wallāhi la-kallamtak mə-lyum* "par Dieu, à partir de ce jour je ne t'adresserai plus la parole" (Marçais et Farès, 1933 : 33). Il est attesté aussi à Takroûna, cf. *walla la-mšētlū abadan* "par Dieu ! je n'irai jamais chez lui" (Marçais et Guîga, 1958-61 : 3566). Selon N. Chaâbane, cependant, cet emploi se maintiendrait en tunisien pour exprimer une nuance de menace particulière, présente dans la tournure avec *la* + acc. : *allah-la-klīt* "par Dieu tu ne mangeras pas, je te le promets, tu ne vas pas manger", mais absente dans la tournure avec *ma* + inacc. : *wallah-ma-kla* "je jure qu'il n'a pas mangé" (1996 : 119-120).

2) *la(a)* + conjugaison préfixale

On trouve aussi l'expression du serment négatif avec la négation *lā* suivi de la conjugaison préfixale, c'est-à-dire sans "flip-flop" : c'est alors l'inaccompli qui est utilisé (normalement) pour une action située dans le futur. Ce cas de figure semble toutefois beaucoup plus rare que le précédent, car je ne l'ai relevé que deux fois (et toujours au Maghreb oriental).

– D'une part, dans le parler des Juifs de Tunis, où la possibilité du parfait semble exclue par David Cohen (1975 : 267), ex. *u rāṣək lā noṣrobbā* "Par ta tête, je ne boirai pas".

– D'autre part à Djidjelli où Ph. Marçais donne *la* plus rare avec l'imparfait qu'avec le parfait (1956 : 599), ex. *w-allāh la-netqəbbeḥ meāk* "par Dieu je ne serai plus méchant avec toi".

3) *ma(a)* sans *š(i)*

Pour un parler comme le ḥassāniyya, où *mā* (sans *š(i)*) est la négation normale, le fait d'employer *mā* pour l'expression du serment négatif

signifie que ce cas ne présente aucune particularité par rapport à la règle la plus générale. Ainsi, dans les exemples suivants empruntés au conte de Vneyde – la servante qui passe ses journées à jurer qu'elle ne ferait pas telle ou telle chose et qui exécute pourtant toujours les ordres reçus –, seul le contexte (et, à l'oral, l'intonation) distingue-t-il le serment de la simple affirmation factuelle, cf. *wallāh ! wallāh ! wallāh ! yā el-hāsi mā ngīsu [...]* *wallāh ! wallāh ! wallāh ! mā nmess gərbe ...* "Par Dieu ! Par Dieu ! Par Dieu ! Je n'irai pas au puits [...] Par Dieu ! Par Dieu ! Par Dieu ! Je ne touche pas une outre ..." (A. Tauzin, 1993 : 70-1).

D'autres dialectes, notamment dans la Péninsule arabique, paraissent présenter le même fonctionnement. Par contre, dans les parlers où la négation discontinue semble de règle, l'emploi de la seule particule *mā*, même suivie de la conjugaison préfixale, constitue en lui-même une exception. C'est le cas de quelques parlers maghrébins, qu'ils connaissent ou non l'emploi de *lā* dans le même contexte.

– Deux cas de ce type sont signalés au Maroc. A Casablanca, selon Adila (1996 : 105), on trouve *ma* – à côté de *la* et toujours sans *-š* – dans les formules de serment précédées de *wəllāh*, cf. *wəllāh ma nəhḏər mēa-h* "je te jure que je ne parlerai pas avec lui". Mais à Ouargla, *mā* est de règle : « Dans les phrases exprimant une dénégation appuyée par un serment, l'enclitique *ši* n'apparaît jamais : *wəllāh-mā-naēmelha* "par Dieu ! Je n'en ferai rien !" » (Lévi-Provençal, 1922 : 40).

– Le dialecte de Mazouna, dans l'ouest algérien, est comparable sur ce point à celui de Ouargla (Elhalimi, 1996 : 146) : les serments font exception à la règle générale et se servent de *mā* seul (suivi de l'accompli ou de l'inaccompli suivant le sens).

En résumé

De nombreux parlers, notamment au Moyen-Orient, ne semblent pas avoir de procédures négatives particulières pour le cas du serment²⁵. En effet

²⁵ A Damas, par exemple, le serment négatif se fait non seulement avec la négation *ma*, mais aussi avec la particule préverbale *b-* de l'indicatif, cf. *wəllā ma brūh* "par Dieu ! je n'irai pas" (d'après J. Lentini, communication personnelle).

dans beaucoup de dialectes – y compris parmi ceux qui font la différence entre le factuel et le non-factuel –, l'expression du serment est identique à l'énonciation d'un processus factuel. Au Maghreb, cependant, un certain nombre de parlers distinguent le serment négatif des autres énonciations négatives. On peut identifier trois degrés dans le processus de différenciation.

Le 1^{er} degré est l'absence de *š(i)* : cas assez rare, attesté dans l'ouest du Maghreb.

Le 2^e degré est l'emploi de *la(a)* : cas rare, attesté dans l'est du Maghreb (plutôt dans des parlers de sédentaires).

Le 3^e degré est l'emploi de *la(a)* avec "flip-flop" : cas assez fréquent au Maghreb, en particulier au Maghreb occidental (plutôt – mais pas uniquement – dans des parlers de type nomade).

On notera que, lorsque l'emploi de la procédure avec "flip-flop" est commenté, les auteurs soulignent le caractère "énergique" (Boris, 1958 : 548), "particulièrement "énergique" (Marçais et Farès, 1933 : 33) ou "catégorique" (Ph. Marçais, 1956 : 598-9) de la négation.

La négation dans le souhait

Le souhait, comme le serment, se distingue souvent par l'intonation exclamative, mais aussi par la présence fréquente de quelques tournures particulières, tel le vocatif introduit par *ya(a)* "ô ... " ou la topicalisation du nom de Dieu *allāh* ... "que Dieu ... ". Le souhait et le serment présentent également de grandes similitudes du point de vue de la négation, car de nombreux dialectes maghrébins n'emploient que *la(a)* dans les deux cas.

Les usages divergent, par contre, pour ce qui est de l'aspect. En arabe classique, c'est la conjugaison suffixale qui était utilisée pour marquer le souhait ; dans les dialectes arabes, cet usage s'est presque partout perdu, aussi bien au positif qu'au négatif²⁶.

²⁶ Feghali signale des exemples de formules optatives avec la conjugaison suffixale, mais il précise qu'il s'agit d'exemples hérités tels quels du classique, d'expressions ou formules toutes faites qui n'ont plus la valeur de proposition proprement dite [...]

1) *la(a)* + conjugaison suffixale

En arabe littéraire, que le souhait soit au positif ou au négatif avec *lā*, c'est généralement la conjugaison suffixale qui sert «pour exprimer l'optatif, ce qui est vraiment une signification future. [...] Rien n'est plus commun, en arabe, que cet emploi du prétérit dans les formules de bénédiction, de vœux, de comprécation ou d'imprécation» (Silvestre de Sacy, 1810 : 169).

A la différence de son usage pour l'expression du serment, cette construction ne semble guère attestée pour l'expression du souhait dans les dialectes arabes et on ne la trouve guère que dans des formules de politesse très "classiques" comme *bāraku lāhu fik*. Nous en avons trouvé cependant des exemples dans le ḥassāniyya de Mauritanie. En effet, dans quelques souhaits un peu particuliers (plus ou moins consacrés par l'usage) comme *lā tāḥat darḡat-kum !* "que votre gloire (honneur) ne se ternisse point !", on emploiera la conjugaison suffixale de préférence à la conjugaison préfixale²⁷. Cf. également *lā qarzu nyāg-kum* "que le lait de vos chameilles ne tarisse point !", *lā xasrat fik aḡ-darriyyā* "que votre (litt. "cette") descendance ne se corrompe point !" (pour célébrer les mérites des descendants généreux de quelqu'un) ou encore, ce que pourrait dire un pauvre après avoir reçu du lait en aumône : *lā mātāt fik al-bāḡra* "qu'elle ne meure point cette vache!". On notera aussi que c'est l'accompli que l'on trouve dans *Lā-rā-bās*, le nom d'*ego*

telles que] *ṣaḥḥ baden el-meallmīn* "bonjour" (mot à mot : "puisse être solide le corps des franc-maçons !"» (1928 : 240). Cf. Holes nous a donné un exemple, qu'il considère comme tout à fait isolé, chez les Sunnites de Baḥrayn : *waṣṣt* "que tu vives !" (souhait que le capitaine du bateau adresse aux plongeurs). Ce ne sont là que quelques indications, mais elles pourraient être représentatives des dialectes d'une manière plus générale.

²⁷ Dans ce quatrain du début du siècle, *lā* est suivi d'un inaccompli (*yathatta*), mais un accompli serait possible (M. Ould Boyah, 1982 : 18) :

<i>ya bārkat wall aṛṛabāni</i>	"Par toute la baraka de Ould Rabani
<i>aḡ- ḡāḥar mən-hā wə l-hāvi</i>	"Par ce qu'elle a de visible et d'invisible
<i>lā yathatta kəḥḥulāni</i>	"Que Coppolani ne dépasse jamais
<i>Tarvāyāt mənsūr əmgāvi</i>	"La Tarfāye de Mensour vers le Nord."

signifiant "Que rien de mal ne lui arrive !" (litt. "Qu'il ne voie (trouve) pas le mal !")²⁸.

Ailleurs, cet emploi ne semble pas attesté. On en trouve cependant des traces à Takroûna : «L'emploi du parfait avec valeur d'optatif a à peu près disparu du parler, moins cependant au négatif, avec la négation *la*, qu'au positif : *la-bsəm* "qu'il ne trouve rien à manger" [...]» (Marçais et Guîga, 1958-61 : 3565).

2) *la(a)* + conjugaison préfixale

Les parlers qui emploient la négation *la(a)* et la conjugaison préfixale pour l'expression du souhait négatif sont presque les mêmes que ceux qui employaient *la(a)* et la conjugaison suffixale pour l'expression du serment négatif. On remarquera cependant ici l'absence notable du parler des Ūlād Brāhīm de Saïda et, en revanche, quelques attestations moyen-orientales.

– Pour le Maroc, on trouve des attestations de cette tournure dans le *Dictionnaire Colin* [...], cf. *lāh-la yəḥyik* "puisse Dieu ne pas te laisser en vie !" (p. 406) ; *lāh lā-īḥāfina !* "que Dieu ne nous en tienne pas compte !" (p. 350). Plus précisément, on peut dire (d'après Aguadé et Elyaacoubi, 1995 : 148) qu'à Skūra *la* est employé en concurrence avec *ma*, cf. *hərḥ la (ma) tmūt b-əž-žūe* "huye para no morir de hambre", *l-ēām mmo žāy la thūn š-šta* "que non llueva el año que viene", *la yži gədda* "que no venga mañana".

– En Algérie, cette tournure est attestée à Djidjelli (Ph. Marçais, 1956 : 599), cf. *settūt mm̃əḇ-byūt llāh la-* (ou *lahla-*) *yərḥəmha nhār tmūt* "mégère, portière, puisse Dieu ne pas l'avoir en sa miséricorde au jour de sa mort !", *əlīk la-ddoḥḥol f-eddi hāṭek* "puisses-tu ne pas mettre ton nez dans ce qui ne te regarde pas !".

– En Tunisie, l'emploi de *la* reste encore souvent la négation de l'optatif. Ainsi dans le sud du pays, chez les Marazig, cf. *la iwarrêk s^o* "Dieu ne te fasse pas voir malheur" (Boris, 1958 : 548) et à Gabès, cf. *la-iwarrik*

²⁸ Sur les prénoms maures en général et celui-ci en particulier (p. 198), cf. Taine-Cheikh, 1999b.

bâs "puisse Dieu ne pas te faire voir de malheur" (Marçais et Farès, 1933 : 33). Mais aussi dans le nord, notamment à Takroûna où l'inaccompli est plus fréquent pour le souhait négatif que l'accompli, cf. (*alḷa*) *la-iḥaybak* "que Dieu ne te frustre pas dans tes espoirs" (Marçais et Guîga, 1958-61 : 3565). On notera que, pour N. Chaâbane, l'expression du souhait négatif avec *la* a valeur d'insulte, cf. *allah-la-trabbḥa-k* (glose) "je te souhaite de ne pas réussir, j'implore Dieu pour que tu ne réussisses pas" (1996 : 119).

– Feghali fournit pour le Liban quelques attestations de *la* dans des formules optatives, mais les voit plus comme des formules «héritées telles quelles du classique» que comme des expressions bien vivantes, ex. *raytu eemru la* (ou *ma*) *yer...e* "puisse-t-il ne jamais revenir !", '*alḷa la iḥaz'nak bulâdek* "Dieu veuille que tu n'aies jamais à t'attrister au sujet de tes enfants !", *nšalḷa la tšūf el-hana* "je souhaite que tu ne voies jamais le bonheur !" (1928 : 217-8).

3) optatif et "subjonctif"

Au Maghreb, il n'est pas impossible de trouver la négation *la(a)* dans des subordonnées, après des verbes ou des locutions à sens sacramentel ou optatif. Nous avons à l'occasion signalé les occurrences trouvées dans la documentation, sans les traiter à part car il semblait toujours que ces exemples soient plus ou moins marginaux (et secondaires) par rapport aux emplois en phrases indépendantes ou principales.

Dans les dialectes orientaux, la situation paraît quasiment inversée. En effet, alors que la négation *la(a)* ne semble guère employée en proposition indépendante en dehors du prohibitif, on trouve un certain nombre d'attestations d'un *la(a)* négatif dans des subordonnées. Ces emplois varient beaucoup d'un dialecte à l'autre et ne ressemblent aux précédents que partiellement, mais il nous paraît utile d'en faire l'inventaire car il pourrait bien s'agir d'un développement parallèle. Par commodité, nous regroupons ici tous les emplois pouvant être considérés comme "subjonctifs", qu'ils soient proprement de type jussif, optatif, intentionnel, final ou même hypothétique : leur caractéristique est d'être en phrase dépendante (que la principale soit exprimée ou non).

– Nous commencerons par le cas de Chypre qui marque, plus que les autres, la co-existence et même peut-être la transition entre les deux types d'emploi. En effet, dans l'arabe de Kormakiti, l'emploi de *la* en tournure optative ou impérative est associé à celui de la particule *ta* qui se comporte – selon les informateurs (A. Roth, 1995-6 : 79) –, tantôt comme un morphème conjonctif indépendant, tantôt comme un préverbe amalgamé à la forme verbale. A. Roth considère les formes à préfixe *t(a)-* comme des formes jussives, cf. *la tekwillu u vexte kilme* "qu'il ne lui dise pas un seul mot" (1979a : 115), tandis que A. Borg distingue les souhaits négatifs des emplois en propositions dépendantes, cf. *ta la-težra fiḥ ši* "... so that nothing untoward should happen to him" et *ḥalluḥ itakullu ana ada š-šoʿol ta la-ysur oxre trik* "let me tell him myself that this affair should not happen again" (Borg, 1985 : 149). Le fait que, pour les deux auteurs, *la* + inacc. puisse être précédé ou non par une proposition principale, justifie leur hésitation à trancher (et le classement de ces exemples ici).

– Les faits exposés par W.M. Erwin (1963 : 141) concernant les parlers irakiens de type *gilit* sont plus simples : après *xalli* ou *xal* "let" ou dans des commandes indirectes, on peut avoir *la-* (ou *ma-*) + inacc. à la 1^e et la 3^e pers., cf. *xal-la-nrūḥ* ou *xal-ma-nrūḥ* "let's not go", *gul-la la-yrūḥ* ou *gul-la ma-yrūḥ* "tell him not to go". Le lien se fait ici avec l'emploi prohibitif de *la*, précédemment étudié.

– Dans d'autres dialectes irakiens, cependant, on est plus proche de la situation décrite à Chypre. Ainsi dans les parlers de Juifs d'εAqra et d'Arbil étudiés par O. Jastrow (1990), l'inaccompli sans particule verbale, qui sert à l'expression du subjonctif, est nié avec *lā*. A εAqra, l'expression des subordonnées finales se fait avec *da-*, d'où *dalā* avec la négation : *dalā yəqattən əl ḥəbəz* "damit das Brot nicht schimmelt". A Arbil, on a *ḥatta* et *ḥatta lā* : *ḥatta lā yəḥayyəlūk* "damit sie dich nicht übers Ohr hauen" (p. 65). De plus, *lā* est la négation de la subordonnée conditionnelle, cf. à εAqra : *əda lā kār-rādətū* "wenn sie ihn nicht wollte" (p. 405).

– Dans la Tihāmah (mais à Mawshij seulement), on retrouve l'emploi de *lā* dans des subordonnées finales, cf. *naəməl hekefe ḥatta lā*

tātxabā beyn-oh at-taēābin "we do like this so that the snakes won't hide in it" (Simeone-Senelle, 1996 : 214).

– Enfin on notera, dans l'arabe nigérian où *yā* a les emplois prohibitifs que *la(a)* a ailleurs, que la négation est soit *yā* soit *mā* dans la subordonnée d'intention, cf. *allabbad min yā t-ašif-ni* "I hid so you wouldn't see me" (Owens, 1993 : 213).

En résumé

Dans leur ensemble, les parlers qui emploient la négation *la(a)* pour l'expression du souhait se situent, comme pour l'expression du serment, dans l'Afrique du nord-ouest²⁹. Par contre le "flip-flop", lorsqu'il est attesté, l'est en général pour l'une ou l'autre des expressions seulement. Le parler tunisien de Takroûna est le seul à connaître – même de manière limitée – l'emploi de la conjugaison suffixale dans les deux cas.

D'après nos informations (qui peuvent bien sûr être lacunaires), les parlers d'Afrique du nord-est et du Moyen-Orient n'ont pas d'emploi vivant – non classicisant – de cette construction (avec ou sans "flip-flop")³⁰. En revanche ils présentent des emplois de la négation *la(a)* dans certaines subordonnées pour des actions non encore réalisées, souvent potentielles.

Remarque : c'est au Moyen-Orient surtout que s'est développé un morphème conjonctif *la* (variante de *ta*), suivi de l'inacc. sans *b*, avec le sens de "pour que, jusqu'à ce que". Nous ne savons pas s'il faut établir un quelconque rapport étymologique entre ce *la* conjonctif et la négation, mais, en synchronie, les deux ne se confondent pas : la négation *lā* du prohibitif est à voyelle longue, contrairement au *la* (avec *a* bref) de "pour que" et "jusqu'à

²⁹ Cela n'implique pas, bien sûr, que tous les parlers maghrébins sont de ce type. Ainsi, à Fès juif trouve-t-on *ma ... s* dans de telles conditions, cf. L. Brunot et E. Malka, *Textes...* (1939 : 159/356) *nṛāk ma-tšhyā-s u ma tskā-s ḥatta l-ḥad nnḥār* ! "que tu ne vives pas et que tu ne dures pas jusqu'à la fin de ce jour !".

³⁰ Cf. par exemple, pour le Soudan : "Für negative Absicht, negativen Wunsch ist nur *mā* belegt" : *ana mā ddi t-tulba* "Ich bezahle die Steuer nicht !" *al walad da mā ygūm* "Dieser Junge soll nicht aufstehen !" (Reichmuth, 1983 : 291).

tətxabā beyn-oh ət-taəābin "we do like this so that the snakes won't hide in it" (Simeone-Senelle, 1996 : 214).

– Enfin on notera, dans l'arabe nigérian où *yā* a les emplois prohibitifs que *la(a)* a ailleurs, que la négation est soit *yā* soit *mā* dans la subordonnée d'intention, cf. *allabbad min yā t-ašif-ni* "I hid so you wouldn't see me" (Owens, 1993 : 213).

En résumé

Dans leur ensemble, les parlers qui emploient la négation *la(a)* pour l'expression du souhait se situent, comme pour l'expression du serment, dans l'Afrique du nord-ouest²⁹. Par contre le "flip-flop", lorsqu'il est attesté, l'est en général pour l'une ou l'autre des expressions seulement. Le parler tunisien de Takroûna est le seul à connaître – même de manière limitée – l'emploi de la conjugaison suffixale dans les deux cas.

D'après nos informations (qui peuvent bien sûr être lacunaires), les parlers d'Afrique du nord-est et du Moyen-Orient n'ont pas d'emploi vivant – non classicisant – de cette construction (avec ou sans "flip-flop")³⁰. En revanche ils présentent des emplois de la négation *la(a)* dans certaines subordonnées pour des actions non encore réalisées, souvent potentielles.

Remarque : c'est au Moyen-Orient surtout que s'est développé un morphème conjonctif *la* (variante de *ta*), suivi de l'inacc. sans *b*, avec le sens de "pour que, jusqu'à ce que". Nous ne savons pas s'il faut établir un quelconque rapport étymologique entre ce *la* conjonctif et la négation, mais, en synchronie, les deux ne se confondent pas : la négation *lā* du prohibitif est à voyelle longue, contrairement au *la* (avec *a* bref) de "pour que" et "jusqu'à

²⁹ Cela n'implique pas, bien sûr, que tous les parlers maghrébins sont de ce type. Ainsi, à Fès juif trouve-t-on *ma ... s* dans de telles conditions, cf. L. Brunot et E. Malka, *Textes...* (1939 : 159/356) *nṛāk ma-tšhyā-s u ma tskā-s ḥatta l-ḥad nnḥār* ! "que tu ne vives pas et que tu ne dures pas jusqu'à la fin de ce jour !".

³⁰ Cf. par exemple, pour le Soudan : "Für negative Absicht, negativen Wunsch ist nur *mā* belegt" : *ana mā ddi t-ṭulba* "Ich bezahle die Steuer nicht !" *al walad da mā ygūm* "Dieser Junge soll nicht aufstehen !" (Reichmuth, 1983 : 291).

ce que" (cf. *bīrūh la yištari ḥabz* "il s'en va pour acheter du pain", J. Cantineau et Y. Helbaoui, 1953 : 47). On notera que, pour Cowell, les propositions optatives (asyndétiques) comme *ʿammi žāye yzūr-na l-yōm* "My uncle's coming to visit us today" sont équivalentes à celles introduites par *la-*, *ta-*, *ḥatta* ou *laḥatta*, comme *ʿāza la-yšūf ʿēlto* "He came to see his family" (1964 : 353-4). S'il y avait un rapport entre *la* et *lā*, on pourrait penser que la négation "explétive" a joué son rôle dans l'évolution³¹.

La négation "explétive"

Le dernier emploi de la particule *la(a)*, n'est, apparemment, nullement négatif, aussi certains auteurs préfèrent-ils considérer – surtout lorsque le parler connaît des emplois conjonctifs de la particule *la* –, que *la(a)* n'est pas alors la particule négative³². Le fait cependant que cet usage, attesté dans de nombreux dialectes arabes, se retrouve pratiquement à l'identique dans de nombreuses langues, à l'intérieur³³ comme à l'extérieur³⁴ du groupe chamito-sémitique, nous incite à ne pas dissocier ce cas des autres emplois de la particule (négative) *la(a)*.

L'apparition de ce que J. Vendryes appelait une "négation abusive" est liée à l'existence d'une classe de verbes particuliers, appelés verbes apotropaïques. Ce sont, d'après l'analyse de R. Forest, des «verbes à sémantisme descriptif, exprimant une "expérience privée" ou une "faculté d'engagement dans un procès"» qui ont, de plus, «une espèce d'aura de négativité» (1993 : 109).

³¹ On trouvera chez M. Woidich (1969 : 204-213) une discussion sur l'origine du *la* conjonctif. Il semble que, pour cet auteur, ce soit la valeur finale et non la valeur négative qu'on doit attribuer à ce *la*, y compris après les verbes de crainte.

³² C'est le point de vue, non seulement de M. Woidich, mais également de J. Lentin (1997 : 406-7).

³³ C. Brockelmann (cité par J. Grand'Henry, 1975 : 44) l'a signalé en syriaque et dans les dialectes éthiopiens (GVG, II, p. 664-5).

³⁴ L'exemple du latin où le verbe *timere* "craindre" est toujours suivi de *ne* "que ne ..." ou celui équivalent du français (*craindre* suivi de *ne* : *je crains qu'il ne soit en retard*) ont été souvent décrits.

En français, les verbes entrant dans cette catégorie expriment une idée de doute, de crainte ou d'interdiction. Ils sont au départ du même type que les verbes de croyance qui supposent que le premier actant de ce verbe (et le locuteur) adhère au contenu de la proposition régie, c'est-à-dire, dans l'exemple donné par Forest (*il croit que le soleil tourne autour de la terre*) à la croyance que c'est le soleil qui tourne autour de la terre. Dans ce cas, il y a "continuum empathique". En revanche, dans le cas des verbes apotropaïques, il y a une tendance à la "rupture empathique" au niveau de la proposition régie et c'est pour neutraliser cette "rupture", pour restaurer le "continuum empathique", qu'il est fait appel au processus de marquage négatif (p. 110) :

«on constate, dans un grand nombre de langues, une tendance à équilibrer le "sémantisme négatif" vague ressenti par les locuteurs comme présent dans les verbes apotropaïques régissant (et assimilés) par un *marquage négatif* plus ou moins complet, plus ou moins honteux, semble-t-il, du membre propositionnel régi [...]. Tout se passe comme si la subordonnée était marquée négativement, mais "pas trop"» (car on pourrait confondre *je crains qu'il (ne) vienne* avec, par exemple, *je crains qu'il ne vienne pas*).

En arabe, on retrouve assez fréquemment cet emploi de la négation comme marque de "conflit empathique". Il est intéressant de noter que, dans cet usage, c'est généralement *la(a)* – et non *ma(a)* – qui apparaît.

1) le *la(a)* "explétif"

Il semblerait que, dans l'ensemble, les attestations soient surtout fréquentes au Maghreb¹, notamment dans les dialectes qui ont d'autres emplois de *la(a)*. Il faut préciser cependant que nous n'avons pas mené d'enquêtes complémentaires systématiques.

Par ailleurs il convient de signaler l'emploi, en général parallèlement au *la(a)* "explétif", d'un *la(a)* conjonctif au sens de "de peur que". Bien que cet usage rappelle le *la(a)* des propositions finale et intentionnelle que nous venons de voir au Moyen-Orient, on soulignera que le *la(a)* "de peur que" maghrébin, qui conserve un sens négatif, semble tirer sa valeur d'un verbe de

crainte sous-jacent³⁵. Ceci peut se comprendre d'autant mieux que les verbes apotropaiques semblent beaucoup moins nombreux en arabe qu'en français.

– En Mauritanie, le *la(a)* “explétif” ne se rencontre guère qu’après *ḥāf* “craindre”, ex. *huwwā ḥārāb ḥāyāw lā isenti l-ḥarḥ* “il fuit de peur (litt. craignant) [que] la guerre ne commence”. En l’absence du participe, on peut considérer que *lā* a le sens de “de peur que”, cf. *ḥārāb lā-ṭṭīḥ eliyye d-dār* “[je] fuis de peur [que] la maison ne tombe sur moi”. Cependant *ḥāf* se construit également avec *mān*, cf. *ānā ḥāyāw mān yimši* “j’ai peur qu’il parte”. Dans tous les cas, la négation véritable (factuelle) est *mā*.

– Dans les études sur les parlers marocains, *lā* est en général présenté comme une conjonction apparaissant après les verbes de crainte. Ainsi dans le *Dictionnaire Colin* [...] : *ḥāftom lā-ifēqo* “j’ai craint qu’ils ne s’éveillent”, *ḥāftak lā-tānsa* “j’ai craint que tu n’oublies” (p. 1762). De même à Skūra (Aguadé et Elyaacoubi, 1995 : 148), où l’emploi positif de *la* (*āna ḥāyāf la yḏīw ḡadda* “temo que vengam mañana”, *āna ḥāyāf la ymūt* “temo que muera”, *ḥāfu la yḏarḥūhum* “temian que les pegaran”) s’oppose à celui, négatif, de *la ma* (*āna ḥāyāf la ma yḏīw* “temo que no vengam”). Plus curieusement, le *la* “explétif” alternerait, soit avec *lama*, soit avec le signifiant zéro, dans le parler des juifs du Tafilalet (Heath et Bar-Asher, 1982 : 73) : «With the verb *ḥaf* “he feared”, the subordinate clause optionally takes a dummy negative element *la-* or *lama-* with the subordinated verb», cf. *nḥaf iṭīḥ* “I fear he will fall”, variants *nḥaf la-iṭīḥ*, *nḥaf lama-iṭīḥ*. Ce n’est que chez les Zaër, cependant, que nous avons relevé un emploi pleinement conjonctif de *la* avec le sens de “de crainte que” (Loubignac, 1952 : 551).

– Pour les parlers algériens, le *Dictionnaire* [...] de Beausnier relève les deux cas de figure (1958 : 889) : emploi “explétif” dans *ḥāyḥ lā nīḥ* “je crains de tomber” et emploi plus nettement conjonctif (“de crainte, de peur que”) dans *gāwl lā yrwh* “dépêche-toi de crainte qu’il parte”. Chez les Ūlād

³⁵ On trouve un phénomène comparable en arabe classique, où les propositions régies des verbes de crainte ou de prohibition sont généralement introduites par *ʿan* ou *min ʿan* mais où on a aussi parfois l’emploi de *ʿan* avec le sens de “de peur que”, par ellipse de *min* et de l’élément verbal (R. Blachère et M. Gaudefroy-Demombynes, 1952 : 437).

Brāhīm de Saïda et à Tlemcen, W. Marçais considère que la négation explétive est attestée après les verbes exprimant la crainte, la prohibition et l'avertissement, mais les exemples donnés sont peu variés : *rodd bâlek lā tenhwōn* "prends garde d'être volé" et *enhâf eolêh la-itlef* "j'ai peur qu'il ne s'égare" d'une part (1908 : 180), *rodd bâlek lā ttêh* "prends garde de tomber" d'autre part (1902 : 190). Ils le sont plus pour Djidjelli, où l'on constate qu'effectivement *la* apparaît bien avec des verbes d'avertissement et de prohibition (Ph. Marçais, 1956 : 599) : *redd bâlek la-ttêh* "prends garde de tomber", *bâlku la thîqu* "prenez garde de vous vexer", *hâf la-nḍarbu* "il a craint que je le frappe", *mennoeni la-nohrež* "il m'a empêché de sortir". Là encore, la négation *la* peut figurer devant *ma* en proposition négative, cf. *hâf la-ma-nžî-š* "il a craint que je ne vienne pas".

– Les exemples fournis par les textes recueillis à Takroûna (Marçais et Guîga, 1958-61 : 3566-7) montrent qu'après l'expression explicite d'une crainte, d'une précaution ou d'une mise en garde (et même après celle de "faillir"), la présence de *la* est tout à fait régulière. Comme elle ne marque pas la véritable négation, on la rencontre fréquemment avant *ma*, cf. *nhâf la-ma-yihbārhumš* "je crains qu'il ne les informe pas". Dans quelques cas, notamment après un verbe à l'impératif, la mise en garde peut être implicite, *la* signifiant alors "que ne ...", "pour que ne ...", "de peur que", cf. *saææed la-tetftaq* "vas-y doucement de peur d'attraper une hernie".

Ce même usage de *la* après une injonction (cf. *ûtgu lbanāwīt la itîhen* "tenez les fillettes de peur qu'elles ne tombent") a été relevé chez les Marazig par G. Boris (1958 : 548), qui signale par ailleurs l'emploi facultatif du *la* "explétif" après les verbes de crainte et de mise en garde.

Les deux cas de figure se retrouvent à Gabès (Marçais et Farès, 1933 : 33-4), cf. *radd bâlak lâ-ttîh* "prends garde de ne pas tomber" et *nxâf-aêlih la yumruḍ* "je crains qu'il ne tombe malade" d'une part, *ma-ndîrhâš la-nabğa ḍohkah ben-ennâs* "je ne le ferai pas de peur de devenir un objet de risée" d'autre part, sauf que la présence d'une injonction ne semble pas nécessaire pour que *la* prenne le sens de "de peur que".

nécessaire après certains verbes. Ainsi Cowell a-t-il souligné, pour Damas, l'emploi "explétif" de *ma* après le verbe *nāsi* "oublier" au prohibitif : *lā tansa ma ...* (1964, 349, ex. 24). Quant à Owens, il a fait une observation allant dans le même sens, pour l'arabe du Nigéria : «Two verbs, *dahar* "prevent", *aba* "refuse", if followed by a sentential complement, require that it be negative. *abēt ma žit* "I refused to come"» (1993 : 178). D'après l'exemple fourni, ce *ma* paraît tout à fait comparable au *la(a)* "explétif"³⁷.

En résumé

Quand on constate l'apparition de *la(a)* après les verbes de crainte dans un certain nombre de dialectes arabes, on ne peut manquer de remarquer que ce *la(a)* n'a pas la valeur négative habituelle. On peut donc légitimement être tenté, surtout lorsque cette particule alterne avec des conjonctions sans changement de sens, de voir dans ce *la(a)* une pure conjonction. Cette analyse est moins convaincante, cependant, pour d'autres dialectes où *la(a)* ne présente pas les mêmes alternances et tend parallèlement à conserver des emplois purement négatifs. Par ailleurs, le comportement de *la(a)* est, dans ces parlers-ci, trop similaire à la négation "explétive" observée dans beaucoup de langues du monde pour que nous ne cherchions pas à l'expliquer de la même façon. Plutôt que d'analyser le *la(a)* des verbes de crainte de manière différente selon les dialectes, nous préférons poser que les divergences actuelles sont le produit d'une évolution secondaire à partir d'une situation unique. Dans cette optique, ce serait à nouveau les parlers du Maghreb qui auraient été les moins innovants.

³⁷ Selon Grand'Henry, le rôle particulier de *lā* après les verbes d'empêchement, de crainte, etc. (qu'il a observé dans le parler algérien de Cherchell) serait rempli par *mā-ši* dans certains parlers (1975 : 45) : «Il est curieux d'observer qu'à Oran (Algérie) et Daḡīna (Arabie du sud), dans ces cas, la négation *lā* est remplacée par *mā-ši*.»

Hors du Maghreb, l'emploi de *la(a)* a été noté à plusieurs reprises³⁶, mais souvent en alternance avec d'autres morphèmes.

– Concernant l'égyptien, M. Woïdich donne un certain nombre d'exemples après le verbe *ḥāf* (ou le substantif correspondant *ḥōf*), mais insiste sur le fait que l'on peut trouver dans le même contexte, aussi bien la construction asyndétique que les conjonctions *aḥsan* ou *laḥsan* (1991 : 189-190).

– De nombreuses occurrences de *lā* (et *lylā*) ont été relevées après les verbes de crainte dans le "moyen-arabe" de la région du Levant (Lentin, 1997 : 404 et sq.). Pour l'époque moderne, la situation varie d'un parler à l'autre. La présence du *la* "explétif" après *ḥāf* a été confirmée dans l'arabe contemporain de Damas (Cowell, 1964 : 352). Quant au Liban, on peut dire qu'à l'époque de Feghali (1928 : 218), il existait encore un usage de *la* comparable à celui du Maghreb. *La* apparaissait soit avec des verbes de crainte, ex. *'ana ḥāyef la iṣību mṣibe b'amārka* "je crains qu'il ne lui arrive un malheur en Amérique", soit avec le sens de "pour que ne pas" induit par le contexte : *lemmen betḡi ta tbaṭer el-fedḏān betṣūr māsek qalbak bidek lemmenni btermih eal-'arḏ la qūm (< iqūm) yenḥlae faḥdu* "lorsque tu veux ferrer le boeuf, au moment où tu l'étends par terre, tu tiens alors ton coeur dans la main (craignant) qu'il ne se brise la cuisse". Mais il fallait *ma* pour exprimer une idée négative dans de telles phrases, cf. *bḥāf la ma yuṣālš bakkār ta iṣūf 'ebnu* "je crains qu'il n'arrive pas à temps pour voir son fils".

2) le *ma(a)* "explétif"

Il semblerait que, au Liban et en Palestine, *la* tende à être remplacé chez certains locuteurs par *ma* – cf. notamment les exemples donnés par J. Blau pour Bîr Zîr (1960 : 200, § 138). A défaut d'une enquête plus approfondie, signalons que cette situation, si elle était confirmée, ne serait pas unique. Il y a en effet d'autres parlers où la présence de *ma* paraît

³⁶ Notamment par W. Marçais, 1908, p. 180, note 1, qui renvoie à *Proverbes et Dictions [du peuple arabe]*, par C. de Landberg, Leyde, 1883], p. 166; et Spitta [Grammatik des arabischen Vulgärdialektes von Ägypten par W. Spitta-Bey, Leipzig, 1880], p. 412 d.

nécessaire après certains verbes. Ainsi Cowell a-t-il souligné, pour Damas, l'emploi "explétif" de *ma* après le verbe *nəsi* "oublier" au prohibitif : *lā tansa ma ...* (1964, 349, ex. 24). Quant à Owens, il a fait une observation allant dans le même sens, pour l'arabe du Nigéria : «Two verbs, *dahar* "prevent", *aba* "refuse", if followed by a sentential complement, require that it be negative. *abēt ma žīt* "I refused to come"» (1993 : 178). D'après l'exemple fourni, ce *ma* paraît tout à fait comparable au *la(a)* "explétif"³⁷.

En résumé

Quand on constate l'apparition de *la(a)* après les verbes de crainte dans un certain nombre de dialectes arabes, on ne peut manquer de remarquer que ce *la(a)* n'a pas la valeur négative habituelle. On peut donc légitimement être tenté, surtout lorsque cette particule alterne avec des conjonctions sans changement de sens, de voir dans ce *la(a)* une pure conjonction. Cette analyse est moins convaincante, cependant, pour d'autres dialectes où *la(a)* ne présente pas les mêmes alternances et tend parallèlement à conserver des emplois purement négatifs. Par ailleurs, le comportement de *la(a)* est, dans ces parlers-ci, trop similaire à la négation "explétive" observée dans beaucoup de langues du monde pour que nous ne cherchions pas à l'expliquer de la même façon. Plutôt que d'analyser le *la(a)* des verbes de crainte de manière différente selon les dialectes, nous préférons poser que les divergences actuelles sont le produit d'une évolution secondaire à partir d'une situation unique. Dans cette optique, ce serait à nouveau les parlers du Maghreb qui auraient été les moins innovants.

³⁷ Selon Grand'Henry, le rôle particulier de *lā* après les verbes d'empêchement, de crainte, etc. (qu'il a observé dans le parler algérien de Cherchell) serait rempli par *mā-ši* dans certains parlers (1975 : 45) : «Il est curieux d'observer qu'à Oran (Algérie) et Dafina (Arabie du sud), dans ces cas, la négation *lā* est remplacée par *mā-ši*.»

Conclusion

1) Comme le fait remarquer R. Forest (1993 : 43), chacun des trois grands types d'énoncé (ou grands modes énonciatifs) – l'assertion, l'injonction et l'interrogation – peut être au positif ou au négatif. Ceci peut nous aider à mieux comprendre l'organisation complexe des processus de marquage négatif et les dynamiques linguistiques à l'oeuvre dans ce domaine :

– d'un côté, on constate une différenciation fréquente entre la négation de l'énoncé assertif et celle de l'énoncé injonctif ;

– de l'autre, on observe une ressemblance, non seulement entre morphèmes interrogatifs et morphèmes négatifs (³⁸), mais aussi (comme on l'a moins fréquemment relevé) entre morphèmes assévératifs et morphèmes négatifs.

Si l'on considère l'ensemble des langues sémitiques, on trouve plusieurs cas où la négation du prohibitif se distingue de celle de l'assertif. Ainsi en akkadien où *lā* est plus spécifiquement la négation du prohibitif (avec *ay-*) et de l'élément isolé, alors que *ul* se rencontre le plus souvent en proposition principale (D. Cohen, 1988 : 47). On retrouve la même opposition – et presque les mêmes formes : *lā* (transcrit *l* en ougaritique) et *'al* – dans le sémitique occidental du nord, mais avec des emplois quasiment inversés car c'est *'al*, et non plus *lā*, qui est utilisé dans la prohibition en ougaritique et en araméen (*idem* : 66 et 92). On aura une idée plus complète encore de la situation, quand on aura précisé qu'en ougaritique notamment les particules qui servent à la négation sont aussi celles qui servent à l'affirmation énergique (*idem* : 66).

Dans le sémitique méridional, l'opposition est moins nette. En sudarabique épigraphique, la négation verbale est généralement *'l* – *lm* et *l'* n'étant représentés que sporadiquement – (*idem* : 126) ; de ce point de vue il n'y aurait donc pas, dans l'état ancien de cette langue, de distinction entre

³⁸ Le phénomène a été souvent étudié en anglais. Pour les marqueurs du sémitique, cf. A. Faber, 1991. Pour le *š(i)* de l'arabe, voir par exemple L.K. Obler, 1990.

l'assertion et la prohibition³⁹. En arabe (littéraire), *lā* n'est que la négation la plus fréquente :

«LA NEGATION se présente sous des formes diverses. Dans la phrase verbale, l'opposition essentielle est entre deux particules : *ma*: qui nie presque toujours un procès exprimé par un accompli et *la*: qui peut être employé dans tous les autres cas : réponse négative à une question, deuxième élément d'une négation alternative ("ni ... ni") quelle que soit la forme du premier, négation d'un terme non verbal, négation d'un verbe au jussif ou d'un verbe à l'inaccompli indicatif. Dans ce dernier cas cependant, il est en concurrence avec d'autres formes. Pour une négation portant sur le passé, *lam* suivi de l'apocopé a tendance à se généraliser dans les usages modernes ; *lamma*: "pas encore", fréquent dans la langue classique, est tombé en désuétude. Pour le futur, *lan* avec le subjonctif introduit une nuance d'insistance» (*idem* : 111).

En sémitique – et quel que soit son statut dans les autres branches du chamito-sémitique (sur ce point, cf. A. Faber : 1991) –, *mā* semble plutôt à l'origine une particule interrogative. Mais pour ce qui est de l'arabe ancien, en tout cas, cette valeur est loin d'être unique (cf. F.A. Pennacchietti, 1967)⁴⁰ et dans ses autres emplois, elle semble se combiner régulièrement avec une valeur assévérative. Selon l'interprétation des grammairiens arabes, *mā* suivi d'un nom «servait à indiquer un renforcement, une mise en relief de la locution», en particulier «le renforcement de l'indétermination» (H. Fleisch : 104-5). Suivi d'un verbe à l'accompli, comme négation, il indiquait une manière particulière d'envisager la réalisation du procès qui s'imposait notamment dans le discours, de préférence à *lam* (+ apocopé), avec une connotation d'affectivité (*idem* : 478). Le fait même que *mā* ait d'abord été la négation de la conjugaison suffixale – exprimant l'aspect "fini" (marqué) – laisse penser que l'introduction de cette particule, dans le domaine de la

³⁹ Voir aussi F. Bron, 1994. En sudarabique moderne, la situation est plus complexe, mais les négations de l'assertion et de la prohibition sont généralement identiques, exception faite de la quasi totalité des parlers soqotri (Simeone-Senelle, 1994 : 206-207).

⁴⁰ Pour les emplois variés de *mā* dans un dialecte moderne, cf. J. Lentin, 1995.

négation, s'est produite là où l'assomption, la prise en charge par l'énonciateur, était la plus forte : lorsqu'il s'agit de nier l'actualisation d'un procès dans sa réalisation achevée, et non dans sa réalisation en cours ou à venir, encore moins dans sa pure éventualité (cf. H. Wehr, 1953).

Il n'est pas impossible que, en sémitique méridional, *lā* ait petit à petit remplacé *'al*, en commençant d'abord par les emplois de l'indicatif – ne laissant à *'al* que les emplois du prohibitif (comme dans le sémitique occidental du nord) –, selon un scénario répété par *mā* à des siècles de distance dans les dialectes arabes. Mais, à la différence de *ma(a)* et même de *ya(a)*⁴¹, il semblerait que *la(a)* n'ait pas laissé beaucoup de traces d'emplois assertifs en arabe : les quelques valeurs non négatives *la(a)* marqueraient plutôt le doute – dans certaines questions – (cf. Boris, 1958 : 549 et Reichmuth, 1983 : 291). On notera cependant qu'il existe, en arabe classique, une particule *la* (à voyelle brève, donc clairement distincte de la négation *lā*) qui est employée, en phrase positive uniquement, pour donner un tour énergique à la phrase ou à un terme de la phrase, notamment en présence des formules sacramentelles (Blachère et Gaudefroy-Demombynes, 1952 : 410-1). La distinction entre les deux particules par la longueur de la voyelle est attestée dans certains dialectes (cf. Beaussier, 1958 : 888), elle semble disparaître dans d'autres (cf. Boris, 1958 : 549, 6° et 7°), mais il arrive

⁴¹ Dans certains dialectes, il existe une différence d'accentuation entre la particule de négation et les particules corroboratives ou assertives, ainsi est-ce le *mā* non accentué et proclitique qui a valeur de "ja, doch" dans la Šukriyya : *mā-taji* "komm doch !" (Reichmuth, 1983 : 292). Mais ce peut être aussi un *mā* accentué toujours combiné avec les affixes personnels, comme à Gabès : *māni* "mais certes moi,..." (Marçais et Farès, 1933 : 47).

Quant au *yā* tchadien non négatif, il pourrait avoir une valeur originelle assévérate, y compris pour son emploi avec l'accompli, quand il marque l'antériorité en combinaison avec *xalās* (A. Roth, 1979b : 218-9). On pourra remarquer, à toute fin utile, que le *ya ... ya* "soit ... soit", qu'on trouve notamment en Tunisie, semble présenter l'alternative de manière particulièrement catégorique : «*yā ... yā* marque une alternative en excluant toute autre : *yā derta enta yāhu* "c'est toi qui l'as fait, sinon c'est lui" et sert surtout à mettre en demeure de choisir : *yā baṛra yā gūl mānīš māši* "ou bien va-t'en, ou bien dis : Je n'y vais pas"» (Boris, 1958 : 684).

souvent que la différence se maintienne par d'autres moyens, apparemment identiques à ceux qui permettent de distinguer le *ma(a)* assertif du *ma(a)* négatif (Lentin, 1995 : 158). C'est ainsi notamment qu'à Bagdad seules les particules accentuées sont négatives : comme clitiques, elles prennent un autre sens, cf. *ma' trūḥ* "ne t'en va pas !" et *ma trūḥ* "il faut que tu y ailles" et *la' yismae il-xabar* "qu'il n'entende pas les nouvelles !" et *la yi'smae il-xabar* "peut-être va-t-il entendre les nouvelles" (Abu-Faidar, 1994 : 160).

Ces similitudes ne constituent pas une explication – pour *mā* l'emploi négatif ne semble influencé qu'indirectement par l'emploi assertif⁴² –, mais elles révèlent des convergences entre particules d'assertion (et peut-être d'injonction) d'une part et particules de négation d'autre part, sur lesquelles on ne peut manquer de s'interroger.

2) On pourra penser que ces premières lignes de conclusion nous ont éloignés de notre propos et peut-être était-ce effectivement prendre des risques inutiles que de tenter une plongée aussi loin dans les langues voisines et dans le passé de l'arabe. Cependant, face aux signes patents de changement qu'on observe dans les dialectes, notre problème était de comprendre les causes de cette évolution, le sens de cette dynamique. Il nous a semblé, qu'à considérer à la fois l'ensemble du sémitique et l'ensemble des dialectes arabes, on verrait mieux à quel niveau s'imposait la nécessité du renouvellement⁴³.

On constatera que, dans la grande opposition assertif *Vs* prohibitif ou, plus largement, assertif *Vs* modal, c'est au niveau de l'énoncé assertif que

⁴² Voir le processus de grammaticalisation du *mā* négatif suggéré par Pennacchietti (1967). On notera toutefois que, dans le domaine de l'expressivité, les usages peuvent être surprenants, comme nous l'a fait remarquer D. Cohen, en rappelant les curieux usages de *oui non* et *non oui* relevés par M. Cohen (1952).

⁴³ On a, pour la négation comme pour les formes verbales, un renouvellement qui se fait par le centre (l'indicatif) et non par la périphérie (le subjectif). L'exemple de l'arabe est clair sur ce point, comme l'a souvent souligné David Cohen – cf., en classique, *yaktub-u* / *yaktub* où le *-u* de l'indicatif apparaît comme un affixe (un déictique ?) d'origine secondaire et, dans les dialectes arabes, le développement de l'expression de la concomitance (1984 : 278 et sq.) –, mais le processus est très général dans les langues (cf. *L'aspect verbal*, 1989).

l'usure se fait le plus sentir. Contrairement à ce que l'on pourrait croire — notamment en posant l'équation modal = subjectivité = expressivité —, la force de la négation tient essentiellement à sa valeur assévérative. De ce point de vue, la négation *ma(a)* est plus forte que *la(a)*, et *ma(a) ... š(i)*, plus forte que *ma(a)* seul. Le remplacement de *la(a)* par *ma(a)*, puis de *ma(a)* par *ma(a) ... š(i)*, est donc une réponse à l'usure naturelle des éléments expressifs. Chaque étape correspond aussi à un renforcement de l'ancrage de l'énoncé, à une plus grande référentialisation.

Si *la(a)* paraît à certains égards "plus forte" que *ma(a)*, c'est sur un autre plan. L'emploi de plus en plus prépondérant de *ma(a)* ayant relégué *la(a)* dans les emplois non factuels, *la(a)* devient la négation des procès envisagés indépendamment de leur réalisation. Nier l'idée même d'un procès, c'est donc leur retirer toute ombre d'existence, toute possibilité même d'actualisation. De ce point de vue — celui de la pure énonciation —, la négation est à la fois plus subjective et plus catégorique. Elle peut paraître donc aussi "plus expressive", à condition de bien voir qu'il ne s'agit pas du tout de la même expressivité : avec *la(a)*, on est dans le tout subjectif, avec *ma(a) ... š(i)*, on est dans le tout assertif (et dans le rapport au monde objectif).

Il existe par ailleurs une autre différence entre *la(a)* et *ma(a) ... š(i)*, c'est que l'une est une forme conservatrice, menacée de disparaître, tandis que l'autre est une forme innovante, menacée d'usure. Les formes collectées dans les dialectes illustrent bien ces faits. Nous avons vu en effet que *la(a)* est beaucoup moins employé dans certains dialectes que dans d'autres et toujours beaucoup moins qu'en arabe ancien. D'un autre côté, nous avons noté divers phénomènes qui montrent que *š(i)* tend déjà à perdre de sa force. Nous avons constaté notamment que *š(i)* se généralise, y compris après *la(a)*, dans des emplois où il ne peut avoir de valeur assévérative. Enfin, et c'est un fait sur lequel nous avons peu insisté, on relève déjà quelques cas où *š(i)* se substitue complètement à *ma(a)*. C'est une évolution d'autant plus intéressante qu'elle ne se produit que pour la prohibition ou pour l'inaccompli du présent : significativement elle semble épargner presque toujours l'accompli (dont on a

pu voir, à travers l'exemple de l'arabe classique, qu'il réclamait une négation particulièrement forte)⁴⁴.

Ceci contribue à expliquer pourquoi l'on n'a pas, dans le tableau général des dialectes, une nette opposition entre deux types de marquage négatif bien distincts, à savoir le type récusatif d'une part et le type suspensif-réassertif d'autre part. Dans la majeure partie de ses emplois, *la(a)* apparaît bien comme une négation de type récusatif. A l'opposé, *ma(a) ... š(i)* apparaît clairement comme une négation de type suspensif-réassertif. Mais, parallèlement, les effets de la dynamique linguistique font que l'on trouve aussi plusieurs types intermédiaires plus difficiles à classer.

La comparaison des différents parlers arabes est intéressante, car elle permet d'éclairer des phénomènes d'évolution très généraux. Nous ne reviendrons pas en détail, pour chacun des emplois de *la(a)*, sur les regroupements qui en découlent. Nous pensons toutefois qu'ils méritent d'être pris en considération dans la classification dialectale et qu'ils révèlent des conservatismes qui, pour cette fois, semblent plus fréquents dans les dialectes maghrébins que dans les dialectes orientaux.

⁴⁴ Pour la réduction de *ma ... š* à *'a ... š* et pour les emplois de *š(i)* seul à l'inaccompli ou après des particules comme *fi*, cf., pour le Liban, H. Fleisch, 1974 [1959] : 128, 294 et 299 et Abu-Haidar, 1979 : 110 ; pour la Palestine, cf. L. Bauer, 1926 : 122 et J. Blau : 1960 : 195 et, plus généralement, L.K. Obler, 1990 : 144. Du point du vue de la négation, cette différence de traitement entre l'accompli et l'inaccompli (avec ou sans particule verbale) semble très importante au Moyen-Orient.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ABU HAIDAR, F. (1979), *A Study of the spoken Arabic of Baskinta*, Leiden & London : E. J. Brill.
- (1991), *Christian Arabic of Baghdad*, Wiesbaden : O. Harrassowitz.
- (1994), "Les particules préverbales dans le dialecte musulman de Baghdad", p. 151-160, in *Actes des premières journées internationales de dialectologie arabe de Paris*, D. Caubet et M. Vanhove éds., Paris : INALCO, Langues' O.
- ADILA, A. (1996), "La négation en arabe marocain (le parler de Casablanca)", p. 99-116, in *La négation en berbère et en arabe maghrébin*, S. Chaker et D. Caubet éds., Paris : L'Harmattan.
- AGUADE, J. & M. ELYAACOUBI (1995), *El dialecto arabe de Skūra (Marruecos)*, Madrid : Consejo Superior de investigaciones científicas.
- BAUER, L. (1926), *Das Palästinische Arabisch. Die Dialekte des Städters und des Fellachen*, Leipzig (4^{ème} éd.).
- BEAUSSIER, M. (1958), *Dictionnaire pratique arabe-français*, Alger : La Maison des Livres.
- BEHNSTEDT, P. (1994), *Der arabische Dialekt von Soukhne (Syrien). Teil 2 : Phonologie, Morphologie, Syntax. Teil 3 : Glossar*, Wiesbaden : O. Harrassowitz.
- BLACHERE, R. & M. GAUDEFROY-DEMOMBYNES (1952), *Grammaire de l'arabe classique*, Paris : Maisonneuve & Larose.
- BLANC, H. (1964), *Communal Dialects in Baghdad*, Cambridge, Mass. : Harvard Middle Eastern Monograph Series X.
- BLAU, Joshua (1960), *Syntax des Palästinensischen Bauerndialekts von Bîr Zêt*, Walldorf-Hessen : Verlag für Orientkunde Dr. H. Vordran.

- (1965), *The Emergence and Linguistic background of Judaeo-Arabic - A study of the origins of Middle Arabic*, Oxford : Clarendon Press.
- BORG, A. (1985), *Cypriot arabic*, Stuttgart : Deutsche Morgenländische Gesellschaft.
- BORIS, G. (1958), *Lexique du parler arabe des Marazig*, Paris : Klincksieck.
- BRETEAU, Cl. H. & A. ROTH éds (1999), "En hommage à Jean Lethielleux 1900-1998", *Littérature Orale Arabo-Berbère*, 27, p. 311-344.
- BRON, F. (1994), "Note sur la négation en sudarabique épigraphique", *Matériaux arabes et sudarabiques (GELLAS)*, n° 6 (N. S.), p. 183-185.
- BRUNOT, L. & E. MALKA (1939), *Textes judéo-arabes de Fès*, Rabat : Ecole du livre.
- CANTINEAU, J. (1946), *Les parlers arabes du Hōrân*, Paris : Klincksieck.
- & Y. HELBAOUI (1953), *Manuel élémentaire d'arabe oriental (parler de Damas)*, Paris : Klincksieck.
- CARBOU, H. (1954), *Méthode pratique pour l'étude de l'arabe parlé au Ouaday et à l'Est du Tchad*, Paris : Librairie orientaliste P. Geuthner.
- CAUBET, D. (1993), *L'arabe marocain*, 2 tomes, Louvain : Peeters.
- (1996), "La négation en arabe maghrébin", p. 79-98, in *La négation en berbère et en arabe maghrébin*, S. Chaker et D. Caubet éds., Paris : L'Harmattan.
- CESARO, A. (1939), *L'arabo parlato a Tripoli, grammatica, esercizi, testi veri*, Milan : Mondadori.
- CHAABANE, N. (1996), "La négation en arabe tunisien", p. 117-134, in *La négation en berbère et en arabe maghrébin*, S. Chaker et D. Caubet éds., Paris : L'Harmattan.
- COHEN, D. (1975), *Le parler arabe des Juifs de Tunis. Tome II : Etude linguistique*, The Hague-Paris : Mouton.

- (1984), *La phrase nominale et l'évolution du système verbal en sémitique. Etudes de syntaxe historique*, Paris : Société de Linguistique de Paris.
 - (1988), "Le sémitique", p. 31-134, in J. Perrot (éd.), *Les langues dans le monde ancien et moderne - III. Les langues chamito-sémitiques*, Paris : CNRS.
 - (1989), *L'aspect verbal*, Paris : P.U.F.
- COHEN, M. (1952), "Emplois nouveaux de *oui* et *non* en français", *BSL*, n° 48, p. 40-51.
- COWELL, M.W. (1964), *A Reference Grammar of Syrian Arabic*, Washington : Georgetown University Press.
- DESTAING, E. (1937), *Textes arabes en parler des Chleuhs du Sous (Maroc). Transcription, traduction, glossaire*, Paris : Librairie orientale P. Geuthner.
- EL-HAJJE, H. (1954), *Le parler arabe de Tripoli (Liban)*, Paris : Klincksieck.
- ELHALIMI, M. (1996), "La négation dans le parler arabe de Mazouna (ouest algérien)", p. 135-162, in *La négation en berbère et en arabe maghrébin*, S. Chaker et D. Caubet éds., Paris : L'Harmattan.
- ERWIN, W.M. (1963), *A Short Reference Grammar of Iraqi Arabic*, Washington : Georgetown University Press.
- FABER, A. (1991), "The Diachronic Relationship between Negative and Interrogative Markers in Semitic", p. 411-429, in *Semitic Studies (Hommage à W. Leslau)*, A. S. Kaye éd., Wiesbaden : O. Harrassowitz.
- FEGHALI, H.J. (1991), *Arabic Adeni Textbook – Arabic Dialect Series (Yemen)*, Wheaton, MD : Dunwoody Press.
- FEGHALI (Mgr) M. (1928), *Syntaxe des parlers arabes actuels du Liban*, Paris : Librairie orientale P. Geuthner.

- FISCHER, W. & O. JASTROW éds, (1980), *Handbuch der arabischen Dialekte*, Wiesbaden : O. Harrassowitz.
- FLEISCH, H. (1974), *Etudes d'arabe dialectal*, Beyrouth : Dar El-Machreq.
- (1979), *Traité de philologie arabe : pronoms, morphologie verbale, particules* (vol. II), Beyrouth : Dar El-Machreq.
- FOREST, R. (1993), *Négations – Essai de syntaxe et de typologie linguistique*, Paris : Klincksieck.
- GRAND'HENRY, J. (1975), "Berceuses, énigmes et chansons arabes de Cherchell (Algérie)", *Folia Orientalia*, XVI, p. 37-56.
- (1976), *Les parlers arabes de la région du Mzâb (Sahara algérien)*, Leiden : E. J. Brill.
- GROTZFELD, H. (1965), *Syrisch-arabische Grammatik*, Wiesbaden : O. Harrassowitz.
- HARRELL, R.S. (1962), *A Short Reference Grammar of Moroccan Arabic*, Washington : Georgetown University Press.
- HEATH, J. et M. BAR-ASHER (1982), "A Judeo-Arabic Dialect of Tafila", *ZAL*, n° 9, p. 32-78.
- IRAQUI SINACEUR, Z. (éd.), (1993), *Le dictionnaire Colin d'arabe dialectal Marocain*, 8 vol., Rabat / Paris : Al Manahil.
- JASTROW, O. (1979), "Zur arabischen Mundart von Mossul", *ZAL*, n° 2, p. 36-75.
- (1990), *Der arabische Dialekt der Juden von Aqra und Arbîl*, Wiesbaden : O. Harrassowitz.
- JOHNSTONE, T.M. (1967), *Eastern Arabian Dialect Studies*, London : Oxford University Press.
- JONG, R. de (à paraître), *A Grammar of the Bedouin Dialects of the Northern Sinai Littoral*, Leiden : E. J. Brill.
- KAYE, A.S. (1976), *Chadian and Sudanese Arabic in the light of comparative arabic Dialectology*, The Hague-Paris : Mouton.

- FISCHER, W. & O. JASTROW éds, (1980), *Handbuch der arabischen Dialekte*, Wiesbaden : O. Harrassowitz.
- FLEISCH, H. (1974), *Etudes d'arabe dialectal*, Beyrouth : Dar El-Machreq.
- (1979), *Traité de philologie arabe : pronoms, morphologie verbale, particules* (vol. II), Beyrouth : Dar El-Machreq.
- FOREST, R. (1993), *Négations – Essai de syntaxe et de typologie linguistique*, Paris : Klincksieck.
- GRAND'HENRY, J. (1975), "Berceuses, énigmes et chansons arabes de Cherchell (Algérie)", *Folia Orientalia*, XVI, p. 37-56.
- (1976), *Les parlers arabes de la région du Mzâb (Sahara algérien)*, Leiden : E. J. Brill.
- GROTZFELD, H. (1965), *Syrisch-arabische Grammatik*, Wiesbaden : O. Harrassowitz.
- HARRELL, R.S. (1962), *A Short Reference Grammar of Moroccan Arabic*, Washington : Georgetown University Press.
- HEATH, J. et M. BAR-ASHER (1982), "A Judeo-Arabic Dialect of Tafilalt", *ZAL*, n° 9, p. 32-78.
- IRAQUI SINACEUR, Z. (éd.), (1993), *Le dictionnaire Colin d'arabe dialectal Marocain*, 8 vol., Rabat / Paris : Al Manahil.
- JASTROW, O. (1979), "Zur arabischen Mundart von Mossul", *ZAL*, n° 2, p. 36-75.
- (1990), *Der arabische Dialekt der Juden von Aqra und Arbîl*, Wiesbaden : O. Harrassowitz.
- JOHNSTONE, T.M. (1967), *Eastern Arabian Dialect Studies*, London : Oxford University Press.
- JONG, R. de (à paraître), *A Grammar of the Bedouin Dialects of the Northern Sinai Littoral*, Leiden : E. J. Brill.
- KAYE, A.S. (1976), *Chadian and Sudanese Arabic in the light of comparative arabic Dialectology*, The Hague-Paris : Mouton.

- (1986), *Nigerian Arabic-English Dictionary*, Malibu : Undena Publications.
- LANDBERG, Comte de (1901), *Etude sur les dialectes de l'Arabie Méridionale. I. Ḥaḍramoût*, Leiden : E. J. Brill.
- (1905), *Etude sur les dialectes de l'Arabie Méridionale. II. Daḡīnah*, Leiden : E. J. Brill.
- LENTIN, J., (1982), *Remarques sociolinguistiques sur l'arabe parlé à Damas*, Thèse de 3^{ème} cycle : Paris III.
- (1991), "A propos de la valeur "intensive" de la II^{ème} forme verbale en arabe syrien : modalité et expressivité. Vers un renouvellement du système verbal ?", p. 411-429, in *Semitic Studies (Hommage à W. Leslau)*, A. S. Kaye éd., Wiesbaden : O. Harrassowitz.
- (1995), "*Kān ya ma kān* : sur quelques emplois de *ma* dans les dialectes arabes du Moyen-Orient", p. 151-162, in *Dialectologia Arabica - A Collection of Articles in Honour of the Sixtieth Birthday of Professor Heikki Palva [Studia Orientalia n° 75]*, Helsinki : Finnish Oriental Society.
- (1997), *Recherches sur l'histoire de la langue arabe au Proche-Orient à l'époque moderne*, Thèse pour le Doctorat d'Etat ès-Lettres, 2 vol., Université de la Sorbonne nouvelle-Paris III, Lille : Atelier national de Reproduction des Thèses.
- LEVI-PROVENÇAL, E. (1922), *Textes arabes de l'Ouargha. Dialecte des Jbala (Maroc septentrional)*, Paris : E. Leroux.
- LOUBIGNAC, V. (1922), *Textes arabes des Zaër. Transcription, traduction, notes et lexique*, Paris : Librairie orientale et américaine M. Besson.
- MARÇAIS, Ph. (1956), *Le parler arabe de Djidjelli (Nord Constantinois, Algérie)*, Paris : Librairie Adrien-Maisonneuve.
- MARÇAIS, W. (1908), *Le dialecte arabe des Ūlād Brāhīm de Saïda*, Paris : Librairie-éditeur Champion.
- (1911), *Textes arabes de Tanger*, Paris : E. Leroux.

- & J. FARES (1933 juillet-sept.), "Trois textes arabes d'El-Hâmma de Gabès (suite et fin)", *Journal Asiatique*, CCXXIII, p. 1-88.
- & A. GUIGA (1958-61), *Textes arabes de Takroûna, II. Glossaire*, Paris : Librairie orientaliste P. Geuthner.
- METTOUCHI, A. (1996), "La négation dans les langues du Maghreb : synthèse", p. 177-195, in *La négation en berbère et en arabe maghrébin*, S. Chaker et D. Caubet eds, Paris : L'Harmattan.
- OBLER, L.K. (1990), "Reflexes of Classical Arabic *shay'un* 'thing' in the Modern Dialects : Synthetics Forms in Language Change", p. 132-152, in *Studies in Near Eastern Culture and History (in memory of Ernest F. Abdel-Massih)*, Ann Arbor : the University of Michigan Center for Near Eastern and North African Studies.
- OULD BOYAH, M. (1982), *Poésie de la résistance en Mauritanie 1900-1933*, Mémoire de fin d'études : Ecole Normale Supérieure de Nouakchott.
- OWENS, J. (1985) "The Origins of East African Nubi", *Anthropological Linguistics*, vol. 27, n° 3, p. 229-271.
- (1993), *A Grammar of Nigerian Arabic*, Wiesbaden : Harrassowitz.
- PALVA, H. (1976), *Studies in the Arabic dialect of the semi-nomadic al-'Ağārma Tribe (al-Balqā' District, Jordan)*, Stockholm : Orientalia Gothoburgensia, 2.
- PENNACCHIETTI, F.A. (1967), "Sull'origine della particella negativa araba *mā*", *Annali dell'Istituto Orientale di Napoli*, 18, p. 15-23.
- QAFISHEH, H.A. (1977), *A Short Reference Grammar of Gulf Arabic*, Tucson, Arizona : University of Arizona Press.
- REICHMUTH S., 1983, *Der arabische Dialekt der Šukriyye im Ostsudan*, Hildesheim / Zürich / New York : G. Olms.
- ROSENHOUSE, J. (1984), *The Bedouin Arabic Dialects - General Problems and a close analysis of North Israel Bedouin Dialects*, Wiesbaden : O. Harrassowitz.

- ROTH, A. (1979a), *Le verbe dans le parler arabe de Kormakiti (Chypre)*, Paris : Librairie P. Geuthner (repris de *Epetēris*, t. VII, 1973-1975, p. 21-117, Lefkosia).
- (1979b), *Esquisse grammaticale du parler arabe d'Abbéché (Tchad)*, Paris : Librairie P. Geuthner.
- (1995-6), "Quelques aspects du fonctionnement de la négation dans les parler arabe de Kormakiti (Chypre). Matériaux et hypothèses", *Matériaux arabes et sudarabiques (GELLAS)*, n° 7 (N. S.), p. 63-98.
- SILVESTRE DE SACY, A. (1831), *Grammaire arabe*, Paris : Imprimerie royale (rééd. IMA).
- SIMEONE-SENELLE, M.-Cl. (1994), "La négation dans les langues sud-arabiques modernes", *Matériaux arabes et sudarabiques (GELLAS)*, n° 6 (N. S.), p. 187-211.
- (1996), "Negation in some arabic dialects of the Tihaamah of the Yemen", *Perspectives on Arabic Linguistics*, IX, p. 207-221.
- TAINE-CHEIKH, C. (1988), "Métathèse, syncope, épenthèse : à propos de la structure prosodique du hassaniyya", *Bull. de la Soc. de Ling. de Paris*, t. LXXXIII, fasc. 1, p. 213-252.
- (1995-96), "Trois points de vue sur la négation *maa* dans le dialecte arabe de Mauritanie", *Matériaux arabes et sudarabiques (GELLAS)*, n° 7 (N. S.), p. 11-61.
- (1999a), "Le zénaga de Mauritanie à la lumière du berbère commun", p. 299-324, in *Afroasiatica Tergestina [Papers from the 9th Italian Meeting of Afro-Asiatic (Hamito-Semitic) Linguistics, Trieste April 23-24, 1998]*, M. Lamberti et L. Tonelli eds, Padova, Italy : Unipress.
- (1999b), "Eléments d'anthroponymie maure : enjeux et significations du nom d'ego", *LOAB*, n° 27, p. 167-206.
- TAUZIN, A. (1993), *Contes arabes de Mauritanie*, Paris : Karthala.
- TESNIERES L. (1959), *Eléments de syntaxe structurale*, Paris : Klincksieck.

- TOMICHE, N. (1964), *Le parler arabe du Caire*, La Haye-Paris : Mouton & Co, Recherches méditerranéennes.
- VANHOVE M. (1994), "Sur le fonctionnement de la négation en maltais", *Matériaux arabes et sudarabiques (GELLAS)*, n° 6 (N. S.), p. 141-167.
- (1996), "The negation *maašii* in a Yaafiei dialect (Yemen)", *Perspectives on Arabic Linguistics*, IX, p. 195-206.
- WATSON, J.C.E. (1993), *A Syntax of Ṣaneʿānī Arabic*, Wiesbaden : O. Harrassowitz.
- WEHR, H. (1953), "Zur Funktion arabischer Negationen", *ZDMG*, n° 103, p. 27-39.
- WOIDICH, M. (1979), "Zum Dialekt von il-εAwāmra in der östlichen Šarqiyya (Ägypten). I", *ZAL*, n° 2, p. 76-99.
- (1969), *Negation and negative Sätze im Ägyptisch-Arabischen*, Diss. München.
- (1991), "Zur Entwicklung der Konjunktion *aḥsan* ~ *laḥsan* im Kairenischen", p. 175-193, in *Festgabe für Hans-Rudolf Singer*, Frankfurt am Main-Bern-New York-Paris : Peter Lang.
- WOODHEAD, D.R. & W. BEENE (1967), *A Dictionary of Iraqi Arabic : English-Arabic*, Washington : Georgetown University Press.
- ZELTNER, J.-Cl. et H. TOURNEUX (1986), *L'arabe dans le bassin du Tchad - Le parler des Ulâd Eli*, Paris : Karthala.